C.4

Catalogue 92-335F

Langue maternelle

Rapports techniques du recensement de 1991

STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA
JUN 30 1993
LIBRARY BIBLIOTHÈQUE

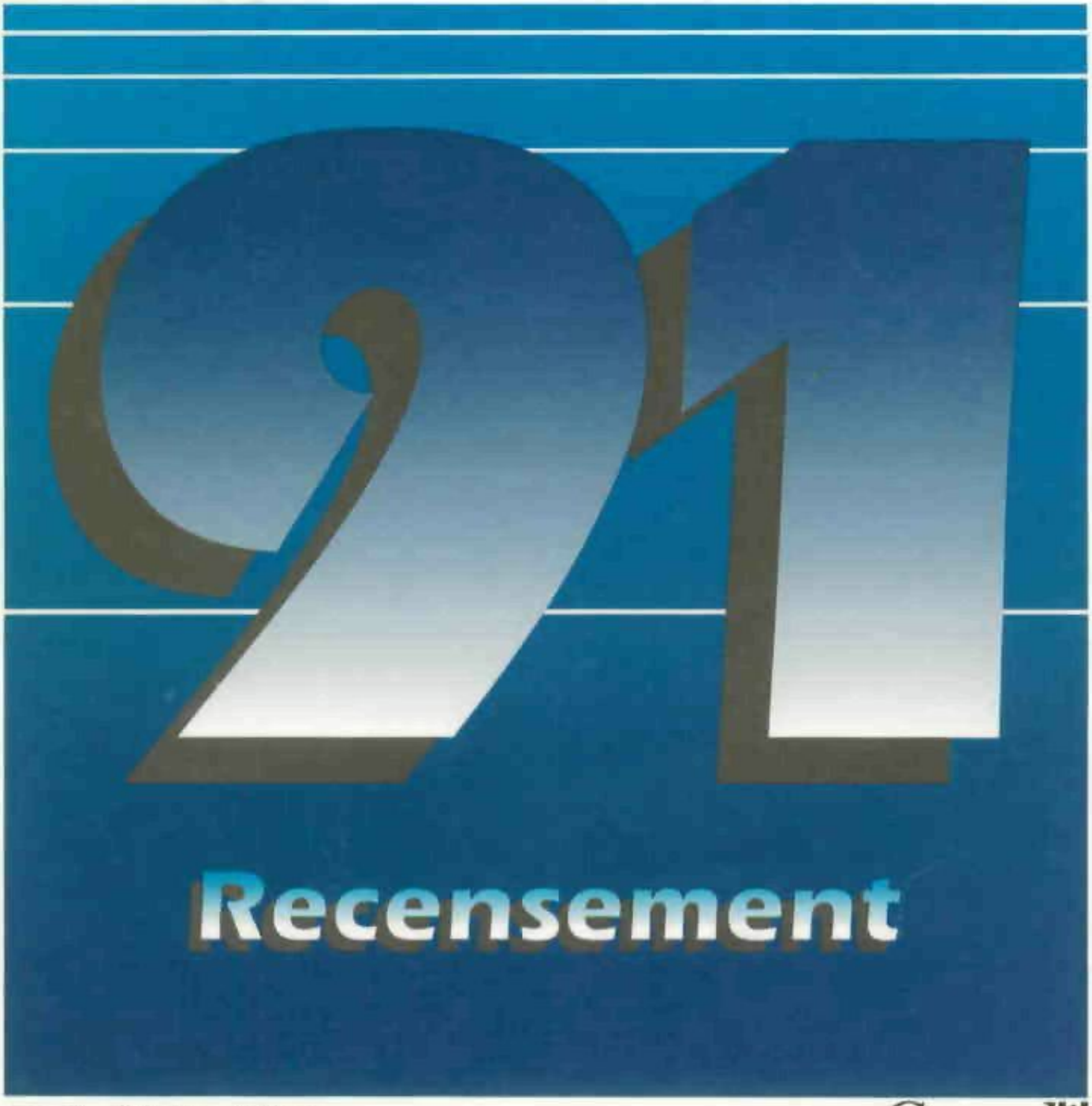

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Pour nous joindre

Des données sous plusieurs formes...

Statistique Canada diffuse les données sous formes diverses. Outre les publications, des totalisations normalisées et spéciales sont disponibles sur support papier ou électronique. Des cartes et d'autres documents géographiques de référence sont disponibles pour certains genres de données. Dans certains cas, des ateliers et des séminaires procurent des renseignements complémentaires sur certains sujets.

Comment obtenir d'autres renseignements

Toutes demandes de renseignements au sujet des produits et services doivent être adressées au centre de consultation de Statistique Canada de votre région :

St. John's	1-800-565-7192	Winnipeg	(204) 983-4020
Halifax	(902) 426-5331	Regina	(306) 780-5405
Montréal	(514) 283-5725	Edmonton	(403) 495-3027
Ottawa	(613) 951-8116	Calgary	(403) 292-6717
Toronto	(416) 973-6586	Vancouver	(604) 666-3691

Un numéro d'appel sans frais est offert aux utilisateurs qui habitent à l'extérieur du secteur d'appel local des centres régionaux de consultation :

Terre-Neuve et Labrador, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard	1-800-565-7192
Québec	1-800-361-2831
Ontario	1-800-263-1136
Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Territoires du Nord-Ouest	1-800-563-7828
Colombie-Britannique et Yukon	1-800-663-1551
Appareils de télécommunications pour les malentendants	**1-800-363-7629**
Sans frais (Canada et États-Unis)	**1-800-267-6677**

Comment commander les produits

On peut se procurer les publications de Statistique Canada auprès des agents autorisés et des autres librairies locales, par l'entremise du centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près, ou en écrivant à la Division du marketing, Ventes et Service, Statistique Canada, Ottawa K1A 0T6. Veuillez communiquer avec le centre régional de consultation le plus près pour de plus amples renseignements sur les produits et services électroniques. Voir le bon de commande à la fin du présent produit pour d'autres détails.

Statistique Canada

Rapports techniques du recensement de 1991

Langue maternelle

Série des produits de référence

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

©Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1993

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division de la commercialisation, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Août 1993

Prix : Canada : 20 $
États-Unis : 24 $ US
Autres pays : 26 $ US

Catalogue 92-335F

ISBN 0-660-93516-X

Ottawa

This publication is available in English upon request (ISBN 0-660-14268-6)

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises et les administrations canadiennes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Données de catalogage avant publication
(Canada)

Vedette principale au titre:

Langue maternelle

(Série des produits de référence)
(Rapport technique du recensement de 1991)
Publié aussi en anglais sous le titre: Mother tongue.
ISBN 0-660-93518-X
CS92-335F

1. Langue maternelle -- Statistiques. 2. Canada -- Langues -- Statistiques. 3. Enquêtes linguistiques -- Canada. 4. Canada -- Recensement, 1991. I. Statistique Canada. II. Collection. III. Collection.

HA741.5.1991 M6714 1993 305.7'0971'021
C93-099360-8

Pour citer ce document

Statistique Canada. Langue maternelle. Rapports techniques du recensement de 1991; Série des produits de référence. Ottawa : Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1993. Numéro 92-335F au catalogue.

Le papier utilisé dans le présent document répond aux exigences minimales de l'American National Standard for Information Sciences - Permanence of Paper for Printed Library Materials. ANSI Z39.48-1984
∞

Préface

Au fil des ans, le recensement du Canada est devenu la principale source de renseignements sur les Canadiens et leur mode de vie. Les décisions prises à la lumière de ces renseignements ont une incidence directe sur la vie sociale et économique de tous les Canadiens.

À titre d'organisme responsable de l'élaboration de ces données, Statistique Canada se doit d'informer les utilisateurs sur la qualité des données obtenues. Il incombe au Bureau d'exposer les concepts et la méthodologie utilisés aux fins de la collecte et du traitement des données, ainsi que toutes autres caractéristiques des données susceptibles d'avoir une incidence sur leur utilisation ou leur interprétation.

Afin de décrire la qualité des données du recensement de 1991, Statistique Canada a élaboré les publications suivantes : un **Dictionnaire du recensement**, qui représente de façon concise des données écrites et graphiques faciles à comprendre sur les concepts du recensement; le **Recensement en bref**, qui donne un aperçu des diverses étapes de la réalisation du recensement; ainsi qu'une série de **Rapports techniques**, qui présentent de façon plus approfondie des renseignements sur la qualité des données relatives à certaines caractéristiques, comme la langue maternelle.

Il est essentiel que les utilisateurs disposent de renseignements sur la qualité des données. Ces renseignements leur permettent de déterminer si les données du recensement peuvent leur être utiles et d'évaluer les risques auxquels ils s'exposent en tirant des conclusions ou en prenant des décisions à partir de ces données. Le recensement de 1991 a constitué une entreprise complexe et de grande envergure. Bien qu'on ait déployé des efforts considérables pour assurer le respect de normes élevées tout au long des opérations de collecte et de traitement, il est inévitable que les données résultantes soient entachées d'une certaine erreur.

Les renseignements sur la qualité des données revêtent également une grande importance pour Statistique Canada. La diffusion de ces renseignements fait partie intégrante de l'élaboration et du maintien de programmes statistiques pertinents et fiables.

La présente publication contribue largement à l'atteinte de ces objectifs. Elle a été réalisée par Raj K. Chawla de la Division de la démolinguistique et John de Vries de la Carleton University. Les auteurs tiennent à souligner la contribution de M. Réjean Lachapelle, directeur de la Division de la démolinguistique, ainsi qu'à remercier Pierre Turcotte pour la compilation des données préliminaires et le personnel de soutien des divisions de la démolinguistique, des opérations du recensement et des méthodes d'enquêtes sociales.

Avant de terminer, je tiens à remercier les millions de Canadiens et de Canadiennes qui ont accepté de remplir leur questionnaire du recensement le 4 juin 1991, de même que tous ceux et celles qui ont aidé Statistique Canada à planifier et à réaliser le recensement.

Ivan P. Fellegi
Statisticien en chef du Canada

Table des matières

		Page
Liste des tableaux		(ii)
Liste des figures		(ii)
I.	Introduction	1
II.	Concepts et définitions	3
III.	Collecte des données et couverture	7
IV.	Assimilation des données	11
V.	Contrôle et imputation	14
VI.	Évaluation des données	18
VII.	Comparabilité historique	26
VIII.	Produits et services	31
IX.	Conclusion	33
Bibliographie		34
Autres produits de référence du recensement		35
Centres régionaux de consultation		37
Bibliothèques de dépôt		39

Liste des tableaux

Page

Tableaux

2.1 Questions sur la langue aux recensements de 1986 et 1991 6

3.1 Répartition des résidents non permanents selon la langue maternelle, Canada, provinces et territoires, recensement de 1991 9

3.2 Taux estimatifs de sous-dénombrement selon la langue maternelle, Canada, recensements de 1981, 1986 et 1991 10

4.1 Aperçu du codage automatisé des données pour la variable langue maternelle, recensement de 1991 13

5.1 Imputation de la langue maternelle selon la méthode, Canada, Québec et Canada excluant le Québec, recensement de 1991 16

5.2 Imputation de la langue maternelle selon la méthode, pour les personnes ayant fourni une réponse unique, Canada, recensement de 1991 16

5.3 Imputation de la langue maternelle, selon la méthode, et le groupe d'âge, recensement de 1991 17

6.1 Taux de non-réponse à la langue maternelle, Canada, provinces et territoires, recensements de 1981, 1986 et 1991 20

6.2 Taux de réponse multiple à la langue maternelle, Canada, provinces et territoires, recensements de 1981, 1986 et 1991 21

6.3 Répartition des réponses invalides selon le genre de réponse, langue maternelle, recensement de 1991 22

6.4 Répartition des réponses en toutes lettres, anglais et/ou français comme langue maternelle, réponses à la saisie et réponses après corrections, recensement de 1991 22

6.5 Répartition de la population selon la langue maternelle, avant et après l'imputation, recensement de 1991 (données intégrales) 23

6.6 Répartition de la population selon la catégorie de langue maternelle et la source des données, Canada, provinces et territoires, recensement de 1991 25

7.1 Fréquence des cas de réponse multiple à la question sur la langue maternelle, selon le questionnaire, Canada, recensements de 1981, 1986 et 1991 27

7.2 Répartition de la population selon la langue maternelle, recensements de 1981, 1986 et 1991 30

Liste des figures

Figures

1. Représentation schématique du processus d'imputation à l'échelle de la famille 15

2. Comparaison des taux de non-réponse à la langue maternelle 19

3. Répartition de la population selon la langue maternelle 29

I. Introduction

Depuis 1971, Statistique Canada a mis à la disposition du grand public divers types de rapports sur la qualité des données du recensement. Au fil des ans, ces rapports sont devenus des outils de référence faisant autorité en la matière.

Le recensement de la population du Canada constitue une entreprise très ambitieuse comportant des étapes variées, dont chacune est complexe et exige qu'on y consacre un temps et des ressources considérables. Pour obtenir les renseignements désirés, il faut établir un ensemble de questions par suite de consultations et d'essais approfondis, recueillir les réponses d'une façon spécifique par le biais de recenseurs formés à cet effet, procéder à une vérification en vue d'éliminer toute incohérence ou erreur, entrer les résultats définitifs dans une base de données informatisée, puis analyser et publier les données retenues dans une série de rapports.

Le recensement de 1991 avait pour principaux objectifs d'établir les chiffres exacts de la population, du nombre de ménages et du nombre de logements à tous les niveaux géographiques, ainsi que de recueillir un large éventail de renseignements sur les caractéristiques de ces trois sous-populations. Le recensement constitue une source de renseignements de valeur inestimable pour les divers paliers de gouvernement, les entreprises, les associations, les groupes d'intérêt et le grand public. Les données recueillies peuvent être utilisées par les administrations publiques pour la planification des programmes sociaux et économiques ainsi que pour l'évaluation des besoins en matière d'établissements d'enseignement et de santé, et par les entreprises à des fins de planification.

Le recensement national fournit la base de données la plus complète sur les caractéristiques des Canadiens, de leur famille et de leur ménage. Les données recueillies vont de l'âge et du sexe des personnes jusqu'à leur origine ethnique, leur scolarité, leur profession, leur activité, leur industrie et leurs sources de revenu, en passant par les caractéristiques de leur famille et de leur ménage.

Toutefois, dans un projet de l'envergure du recensement, les résultats ne sont jamais parfaits. Bien qu'on ait déployé des efforts considérables pour assurer le respect de normes de qualité élevées, il est inévitable que des erreurs se glissent à diverses étapes des opérations de collecte et de dépouillement. Il importe que les utilisateurs soient conscients de la nature et de l'ampleur des erreurs que peuvent renfermer les données du recensement ainsi que des risques qu'il y a à baser des conclusions ou des décisions sur ces données.

Afin d'informer les utilisateurs des problèmes susceptibles de se présenter ainsi que de la complexité des données, un certain nombre de programmes visant à évaluer la qualité des données du recensement ont été mis sur pied.

Les rapports techniques du recensement de 1991 ont pour objet d'exposer aux utilisateurs le cadre théorique et les définitions utilisés aux fins de la collecte des données.

Les utilisateurs sont généralement conscients que les données sont susceptibles de comporter des erreurs et les rapports techniques leur indiquent donc si les données sont assez précises pour les usages auxquels elles sont destinées. De même, il y est fait état des principales sources d'erreur et, dans la mesure du possible, de l'ampleur de l'erreur et toutes circonstances exceptionnelles pouvant avoir une incidence sur les données.

Les utilisateurs sont également informés des méthodes de collecte et de dépouillement des données. Ainsi, ils sont en mesure de déterminer si les données portent effectivement sur les variables qu'ils veulent mesurer et si les estimations qu'ils comptent utiliser ont été produites en respectant les limites de tolérance admissibles, compte tenu de l'usage auquel elles sont destinées.

Le présent rapport technique porte sur les divers aspects de la qualité des données sur la **langue maternelle**. La question sur la **langue maternelle** était incluse tant dans le questionnaire 2A (abrégé) que dans le questionnaire 2B du recensement de 1991, alors que le questionnaire 2B (complet) comportait en outre une question sur la langue d'usage à la maison, une question sur la connaissance de l'anglais et du français ainsi qu'une question sur la connaissance de langues autres que le français et l'anglais. Combinées aux questions sur l'origine ethnique, la confession religieuse et l'immigration, ces quatre questions nous fournissent une occasion unique d'étudier les caractéristiques linguistiques et culturelles des Canadiens. Les données recueillies à l'aide des quatre questions sur la langue sont désignées sous le nom de données **démolinguistiques**. La démolinguistique, sous-discipline de la démographie (et non pas de la linguistique), a pour objet l'analyse démographique des données sur la langue. Une telle analyse trouve son utilité, par exemple, dans l'étude de la diversité linguistique des Canadiens, de l'évolution des groupes linguistiques ou de la transmission de la langue maternelle d'une génération à l'autre.

La structure du rapport respecte en général les diverses étapes de la collecte et de l'assimilation des données prévues par les procédures du recensement. La première section, qui explique les principaux concepts et en donne la définition, est suivie d'un brève description des procédures relatives à la collecte des données ainsi que de divers aspects de la **couverture** et plus particulièrement de ceux d'entre eux qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur les données sur la **langue maternelle**. Suit un bref exposé des diverse étapes de l'assimilation des données, dans les bureaux régionaux et au bureau central de Statistique Canada, exposé qui met de nouveau l'accent sur l'incidence de ces processus sur les données sur la **langue maternelle**. La section suivante est consacrée aux procédures relatives au contrôle et à l'imputation des données sur la **langue maternelle**. Enfin, les dernières sections du rapport portent sur un examen général de la qualité des données et de leur comparabilité historique. On y étudie en particulier les effets des modifications et des améliorations apportées aux méthodes de saisie des données sur la comparabilité des données du recensement de 1991 avec celles des recensements précédents.

II. Concepts et définitions

1. Concepts démolinguistiques

Les données démolinguistiques peuvent être classées en trois catégories :

(i) la langue maternelle, qui correspond à la première langue apprise dans l'enfance;

(ii) la langue habituelle ou usuelle, qui correspond à la langue dans laquelle le répondant s'exprime **couramment**;

(iii) la capacité de parler une ou plusieurs langues déterminées.

Les recommandations des Nations Unies quant aux données démolinguistiques formulées pour les recensements de 1970 n'ont fait l'objet, par la suite, d'aucune modification importante :

«230. Il y a trois types de données relatives à la langue que l'on peut recueillir lors d'un recensement. Ce sont les suivantes :

a) La langue maternelle, définie comme la langue habituellement parlée au foyer de la personne considérée dans sa première enfance;

b) La langue habituelle, définie comme la langue parlée couramment ou la langue dont la personne considérée se sert actuellement le plus souvent au foyer;

c) L'aptitude à parler une ou plusieurs langues déterminées.

«231. Chacun de ces types de renseignements sert des fins analytiques distinctes. Chaque pays doit décider si l'un de ces types de renseignements est applicable à ses propres besoins. La comparaison des tableaux sur le plan international n'exerce pas une influence déterminante sur la forme des renseignements qu'il convient de recueillir à ce sujet.

«232. En élaborant les données relatives à la langue habituelle ou à la langue maternelle, il est souhaitable d'indiquer chaque langue qui est parlée par un nombre important de personnes dans le pays, et non pas seulement la langue dominante.

«233. Il convient de recueillir des renseignements sur la langue auprès de toutes les personnes. Dans les tableaux qui présentent des renseignements sur les enfants de moins de 5 ans, il faut définir clairement le critère dont on s'est servi pour déterminer la langue attribuée aux enfants qui ne savent pas encore parler.» (Nations Unies, 1969, p. 27.)

Il convient de noter que les pratiques censitaires canadiennes suivent de très près ces recommandations. Le Canada est le seul pays à recueillir, dans le cadre de son recensement, les trois types de données recommandées. En effet, on a recueilli et diffusé des données sur la langue maternelle et sur la langue parlée le plus souvent à la maison pour plus de 100 groupes linguistiques.

2. Définitions

Aux fins du recensement de 1991, la **langue maternelle** est la première langue apprise à la maison et encore comprise par le recensé au moment du recensement. D'après les instructions fournies dans le Guide du recensement de 1991, un recensé devait indiquer la première langue apprise avant d'aller à l'école. Si, au moment du recensement, le répondant ne comprenait plus la première langue apprise, il devait indiquer la seconde langue apprise. Si le recensé avait appris deux langues simultanément et que ces deux langues étaient utilisées aussi souvent l'une que l'autre, il pouvait les indiquer toutes les deux (pour des précisions, voir **Langue maternelle, n° 93-313 au catalogue**).

La définition de la langue maternelle utilisée dans le recensement fait référence à la petite enfance d'une personne. C'est la langue transmise par les parents et les autres membres de la famille dans l'enfance. Il faut préciser davantage la définition pour déterminer la langue maternelle quand plusieurs langues sont parlées dans la famille. On peut mettre l'accent soit sur le critère d'antériorité (c.-à-d. la langue apprise **en premier lieu**) soit sur le critère de primauté (c.-à-d. la langue parlée **le plus souvent durant l'enfance**). Dans le second cas, on a le choix entre deux cadres de référence : l'individu lui-même ou la famille dans son ensemble. C'est cette dernière possibilité que recommande l'Organisation des Nations Unies. Mais la définition qui en résulte présente un inconvénient majeur. En effet, dans les familles immigrées, il n'est pas rare que le père et la mère communiquent entre eux dans une langue qu'ils n'apprennent ni ne parlent à leurs enfants. À l'âge adulte, ceux-ci pourraient donc déclarer comme langue maternelle une langue qu'ils n'ont jamais vraiment parlée (Lachapelle, 1991).

Il y a finalement deux façons de classifier les particuliers selon la langue maternelle :

- la première langue apprise ou parlée à la maison dans l'enfance (critère d'antériorité);
- la langue parlée le plus souvent à la maison dans l'enfance (critère de primauté).

La première approche est sans doute plus englobante que la seconde pour les populations minoritaires relativement peu nombreuses. Mais quelle que soit l'approche adoptée, il faudra toujours tenir compte du fait que certaines personnes ont plus d'une langue maternelle. C'est le cas notamment de certaines familles dans lesquelles le père et la mère avaient des langues maternelles différentes et parlaient à la maison des langues différentes.

Les recensements canadiens ont retenu une définition fondée sur le critère d'antériorité. Voici la question posée au recensement de 1991 :

> «Quelle est la langue que cette personne a **apprise en premier lieu** à la maison dans **son enfance** et qu'elle **comprend encore?**»

La question était suivie de l'instruction que voici :

«Si cette personne ne comprend plus la première langue apprise, indiquez la seconde langue qu'elle a apprise.»

Si l'on fait exception de l'expression «à la maison», cette question est identique à celle ayant été posée aux recensements de 1981 et de 1986. Le libellé de cette question a peu varié depuis le recensement de 1941. Les recensements de 1941, de 1961, de 1981 et de 1986 font référence à la **première** langue **apprise** tandis que ceux de 1951, de 1971 et de 1976 à la **première** langue **parlée**. Cet ajout fait en sorte que les données canadiennes sur la langue maternelle se distinguent de celles des autres pays (et, naturellement, le libellé canadien est différent de celui recommandé par l'Organisation des Nations Unies).

Le maintien de la condition «encore comprise» s'explique sans doute par le souci d'assurer la comparabilité des données d'un recensement à l'autre jusqu'au début des années 1960 et de respecter l'article 23 de **La Charte canadienne des droits et libertés** (1982) qui dispose que les droits à l'instruction dans la langue de la minorité sont déterminés par la «première langue apprise et encore comprise». Le libellé de la question autorise donc l'«oubli de la langue maternelle» dans les cas où les personnes ne comprennent plus la langue qu'ils ont apprise en premier ou qu'ils parlaient dans leur petite enfance. Lachapelle (1991 : 36-39) a montré, en se fondant sur des données linguistiques plus détaillées tirées de l'Enquête sociale générale de 1986, que l'oubli de la langue maternelle est un phénomène plutôt rare, mais qui a une certaine incidence chez les minorités de langue maternelle française dans les régions où les francophones représentent moins de 5 % de la population.

La question sur la langue maternelle du recensement de 1991 diffère de diverses façons de la question posée lors des recensements antérieurs :

(i) À partir du recensement de 1971, la question sur la langue maternelle a constitué la seule question sur la langue posée à l'ensemble des répondants, les autres questions démolinguistiques étant posées uniquement (sauf dans le cas du recensement de 1976 où seule la question sur la langue maternelle a été posée) aux répondants faisant partie d'un échantillon de un tiers des ménages en 1971 et de un cinquième des ménages en 1981, 1986 et 1991. En 1991, on a modifié l'ordre des questions sur la langue dans le questionnaire 2B afin que la question sur la langue maternelle soit précédée de questions sur la connaissance du français ou de l'anglais, sur la connaissance de langues autres que le français ou l'anglais, et sur la langue parlée le plus souvent à la maison. Les quatre questions sur la langue ont été

groupées dans un même **bloc** pour aider les répondants à fournir des renseignements précis sur la connaissance et l'utilisation de différentes langues. Cette modification avait pour objet d'améliorer la qualité des données et de réduire au maximum la proportion des répondants fournissant une réponse multiple. Cet objectif a été largement atteint : par exemple, la proportion des répondants ayant précisé plus de une langue maternelle (en autres mots, ceux ayant fourni une réponse multiple à la question sur la langue maternelle) est tombée de 3,4 % en 1986 à 1,2 % en 1991 (voir la section VI). Toutefois, diverses études ont montré que les réponses multiples étaient très peu fiables (Lachapelle, 1991).

(ii) Dans le questionnaire 2B du recensement de 1991, le bloc renfermant les questions sur la langue (y compris la langue maternelle) est coiffé du titre **LANGUE** (en majuscules grasses), alors que dans le questionnaire 2A, la question sur la langue maternelle est précédée du titre **PREMIÈRE LANGUE APPRISE À LA MAISON DANS L'ENFANCE** (en majuscules grasses). Comme on le voit au tableau 2.1, on ne retrouvait pas de titres semblables dans les questionnaires du recensement de 1986.

En gros, deux modifications importantes ont été apportées à l'occasion du recensement de 1991 :

(i) on a introduit une nouvelle question sur la capacité du répondant de parler une langue autre que les langues officielles (parallèlement à la question sur la capacité de parler les langues officielles);

(ii) dans le «questionnaire complet» (2B), on a regroupé les questions sur la langue dans un «module» afin d'améliorer la qualité des réponses. Ce module contenait les questions suivantes :

- celle sur la capacité de parler les langues officielles;
- celle sur la capacité de parler des langues autres que les langues officielles;
- celle sur la langue parlée le plus souvent à la maison;
- celle sur la langue maternelle.

Un des effets de la modification du libellé de la question sur la **langue maternelle** entre les recensements de 1986 et de 1991 est que les données recueillies à l'aide du questionnaire 2B de 1991 ne sont pas directement comparables à celles des recensements antérieurs. En revanche, les données obtenues à l'aide du questionnaire 2A sont plus facilement comparables. Ce point est particulièrement important pour les analyses mettant en jeu l'utilisation conjuguée des données sur la langue maternelle et d'autres données démolinguistiques; ces analyses devant nécessairement être faites à partir des données recueillies avec le questionnaire 2B. Les raisons des différences entre les estimations produites à partir des questionnaires 2A et 2B sont présentées dans la section VI; le problème que pose la comparaison des estimations de 1991 sur la langue maternelle avec celles des recensements antérieurs est examiné dans la section VII de ce rapport.

Au recensement de 1991, les instructions fournies au répondant précisaient ce qui suit : «Si cette personne ne comprend plus la première langue apprise, indiquez la seconde langue qu'elle a apprise». Le guide accompagnant chaque questionnaire indiquait en outre que l'«enfance» correspondait aux années écoulées avant que le répondant commence à fréquenter l'école et précisait dans quelles circonstances il y avait lieu de déclarer plus d'une langue maternelle (seulement si deux langues avaient été apprises simultanément et étaient utilisées également à la maison par le répondant durant son enfance).

Le guide indiquait aussi quelles données devaient être fournies pour les enfants n'ayant pas encore appris à parler, à savoir la première langue que cet enfant apprendrait **à la maison**. Dans ce cas-ci également, le guide précisait qu'on devait déclarer plus d'une langue maternelle uniquement dans les cas où l'enfant apprendrait simultanément deux langues et où ces deux langues seraient utilisées aussi souvent l'une que l'autre.

De la même façon, si une personne parlait une langue **amérindienne** (indien(ne) de l'Amérique du Nord), elle devait préciser la langue, par exemple, le cri ou l'ojibway. Les personnes de l'Inde ne devaient pas indiquer **indien**, mais préciser la langue, par exemple, hindi, ourdou ou pendjabi.

Tableau 2.1 Questions sur la langue aux recensements de 1986 et 1991

Questionnaire	1986	1991
2A	6. Quelle est la langue que vous avez **apprise en premier lieu** dans votre enfance et que vous comprenez encore? (Consultez le Guide) * Anglais * Français * Italien * Allemand * Ukrainien * Autre (précisez)	**PREMIÈRE LANGUE APPRISE À LA MAISON DANS L'ENFANCE** 7. Quelle est la langue que cette personne a **apprise en premier lieu** à la maison dans **son enfance** et qu'elle **comprend encore**? (Si cette personne ne comprend plus la première langue apprise, indiquez la seconde langue qu'elle a apprise.) * Anglais * Français * Autre - Précisez
2B Données-échantillon (20 %)	6. Quelle est la langue que vous avez **apprise en premier lieu** dans votre enfance et que vous comprenez **encore**? (Consultez le Guide) * Anglais * Français * Italien * Allemand * Ukrainien * Autre (précisez) 18. Quelle langue parlez-vous **vous-même** habituellement à la maison? (Si vous en parlez plus d'une, laquelle parlez-vous le plus souvent?) (Consultez le Guide) * Anglais * Français * Italien * Chinois * Allemand * Autre (précisez) 19. Connaissez-vous assez bien l'anglais ou le français pour soutenir une conversation? (Consultez le Guide) Cochez une seule case * L'anglais seulement * Le français seulement * L'anglais et le français * Ni l'anglais ni le français	**LANGUE** 7. Cette personne connaît-elle assez bien l'anglais ou le français pour soutenir une conversation? (Cochez un seul cercle) * Anglais seulement * Français seulement * Anglais et français * Ni anglais ni français 8. Quelle(s) langue(s), **autre(s) que l'anglais ou le français**, cette personne connaît-elle assez bien pour soutenir une conversation? * Aucune **OU** * Précisez laquelle ou lesquelles (jusqu'à trois langues) 9. Quelle langue cette personne parle-t-elle **le plus souvent** à la maison? * Anglais * Français * Autre - Précisez 10. Quelle est la langue que cette personne a **apprise en premier lieu** à la maison dans **son enfance** et qu'elle **comprend encore**? (Si cette personne ne comprend plus la première langue apprise, indiquez la seconde langue qu'elle a apprise.) * Anglais * Français * Autre - Précisez

III. Collecte des données et couverture

1. Collecte des données

Au recensement de 1991, les données sur les particuliers et les ménages ont été recueillies au domicile habituel de ces derniers, ce qui constitue la méthode de collecte dite «de jure». On a également tout mis en oeuvre pour recueillir des données sur les résidents sans domicile habituel. La plupart des ménages privés ont été dénombrés selon la méthode de l'autodénombrement, en vertu de laquelle un des membres du ménage devait remplir le questionnaire le 4 juin 1991 et retourner le questionnaire rempli par la poste dans une enveloppe préaffranchie. Dans les régions éloignées, les régions du Nord et les réserves indiennes, le dénombrement s'est effectué par interview. Moins de 2 % de l'ensemble des ménages ont été dénombrés à l'aide de cette méthode. Enfin, on a utilisé une formule spéciale (3B) pour dénombrer les sans-abri dans les soupes populaires, les immeubles abandonnés et les gîtes.

Dans le cadre des méthodes ordinaires de collecte, deux questionnaires de recensement ont été utilisés :

- le «questionnaire abrégé» (formule 2A), administré à 80 % des ménages privés, comportait des questions sur le nom, le lien avec la personne repère, la date de naissance, le sexe, l'état matrimonial légal, l'union libre, la langue maternelle, le(s) soutien(s) du ménage et le mode d'occupation du logement;
- le «questionnaire complet» (formule 2B), remis à 20 % des ménages privés, renfermait, outre les questions comprises dans la formule 2A, des questions supplémentaires sur l'activité, le revenu, la scolarité, l'incapacité, la citoyenneté, le logement, l'origine ethnique, la langue, etc. (Il convient de noter que la question sur la langue maternelle figurait tant dans le questionnaire abrégé que dans le questionnaire complet.)

De plus, des questionnaires spéciaux ont été utilisés pour le dénombrement des Canadiens en poste à l'étranger, comme les membres des Forces armées et les fonctionnaires (formule 2C) et les personnes habitant dans des logements collectifs non institutionnels (comme les hôtels et les maisons de chambres).

2. Couverture

Un aspect important de tout recensement est sa **couverture**, c'est-à-dire la mesure dans laquelle les données recueillies correspondent à la population visée.

En 1991, un certain nombre de mesures ont été prises afin d'améliorer la couverture, notamment :

- le recours à la publicité payante pour faire savoir aux Canadiens quand et comment «être du nombre»;
- la création d'un registre des adresses à partir d'autres sources de renseignements et l'utilisation de ce registre aux fins du repérage des logements oubliés;
- l'établissement de procédures spéciales afin de dénombrer les sans-abri dans les soupes populaires;
- l'établissement de procédures spéciales de dénombrement dans les réserves indiennes;
- l'élaboration d'un questionnaire facile à remplir;
- la mise en oeuvre d'un Programme d'information publique et d'un Service d'assistance téléphonique multilingue.

Malgré ces mesures et d'autres améliorations, il est virtuellement impossible d'obtenir une couverture de 100 % dans le cadre d'une enquête de cette envergure. On effectue donc au cours de l'opération de collecte des données diverses vérifications portant entre autres sur le sous-dénombrement et le surdénombrement :

(i) par **sous-dénombrement**, on entend l'oubli de personnes qui auraient dû être incluses dans le champ d'observation;

(ii) par **surdénombrement**, on entend l'inclusion dans le champ d'observation de personnes ne faisant pas partie de la population visée ou le double compte de personnes (par exemple, le dénombrement d'étudiants universitaires ne vivant plus à la maison tant à l'adresse de leurs parents qu'à leur résidence universitaire).

Plusieurs aspects de la couverture doivent être pris en considération par l'utilisateur des données du recensement de 1991 sur la langue maternelle :

a) Le dénombrement n'a pas été autorisé dans certaines réserves indiennes et établissements indiens ou a dû être interrompu avant d'être mené à terme. Au total, 78 régions géographiques ont été touchées par ce phénomène. Un problème similaire s'était déjà posé au recensement de 1986 et, dans une moindre mesure, à celui de 1981. Bien que la population totale de ces régions soit peu importante, il s'agit à l'évidence de régions au sein desquelles une forte proportion de la population avait une langue autochtone comme langue maternelle. Étant donné que l'on comptait au sein de la population dénombrée environ 200 000 personnes ayant une langue autochtone comme langue maternelle, il se peut que le dénombrement partiel des réserves indiennes se soit traduit par un sous-dénombrement important dans certains milieux, en particulier dans les petits secteurs à l'intérieur desquels la population des réserves et des établissements représente une fraction plus importante de la population totale.

b) Les procédures utilisées diffèrent également des pratiques censitaires antérieures du fait de l'inclusion dans le champ d'observation des résidents tant permanents que non permanents (seuls les résidents permanents étaient inclus lors des recensements antérieurs). Par résidents non permanents, on entend les personnes qui sont titulaires d'un permis de séjour pour étudiant, d'un permis de travail ou d'un permis ministériel, ou qui revendiquent le statut de réfugié. D'après le recensement de 1991, le Canada comptait 223 410 résidents non permanents, lesquels représentaient moins de 1 % de la population totale. Environ 70 % de ces personnes ont déclaré une langue autre que le français ou l'anglais comme langue maternelle. Enfin, 56,5 % des résidents non permanents vivaient en Ontario, 19,7 % au Québec, 12,6 % en Colombie-Britannique et les 11 % restant ailleurs au Canada (tableau 3.1).

Abstraction faite de ces deux facteurs spéciaux, les recensements donnent toujours lieu à un certain sous-dénombrement ainsi qu'à un surdénombrement beaucoup moins marqué. Aussi, diverses études spéciales, comme la contre-vérification des dossiers et l'étude du surdénombrement, sont-elles réalisées afin de produire des estimations du sous-dénombrement, du surdénombrement et du sous-dénombrement net (c.-à-d. la différence entre les deux composantes).

Selon le Quotidien du 4 novembre 1992, le taux national de sous-dénombrement net s'est établi à 3,2 % au recensement de 1991. Ce taux a toutefois varié d'une province à l'autre, allant de 1,2 % à l'Île-du-Prince-Édouard à 4,1 % en Ontario. Pour l'ensemble du Canada à l'exclusion du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, le taux de sous-dénombrement **brut** (c.-à-d. le taux compte non tenu des effets du surdénombrement, des résidents non permanents et des réserves indiennes où il y a eu dénombrement partiel aux deux recensements) a à peine bougé, passant de 3,38 % en 1986 à 3,45 % en 1991 (tableau 3.2). Cette très faible variation intercensitaire à l'échelle nationale cache toutefois des variations plus marquées à l'échelle des provinces (par exemple, le taux de sous-dénombrement brut ayant affiché une hausse relativement importante en Ontario et une baisse assez marquée en Colombie-Britannique).

Les taux de sous-dénombrement brut des deux groupes linguistiques les plus nombreux (le français et l'anglais) étaient inférieurs au taux national. Pour les personnes ayant le français comme langue maternelle, le taux de sous-dénombrement était un peu supérieur à celui des personnes ayant l'anglais comme langue maternelle. Le taux de sous-dénombrement de la population ayant ni le français ni l'anglais comme langue maternelle était supérieur de 50 % au taux national; une des raisons de cet état de choses est que cette population comprenait une proportion importante d'immigrants. Les études sur le sous-dénombrement ont montré que les immigrants récents sont moins susceptibles d'être dénombrés que le reste de la population (voir le Bulletin à l'intention des utilisateurs, n° 2, juillet 1988).

Tableau 3.1 Répartition des résidents non permanents selon la langue maternelle, Canada, provinces et territoires, recensement de 1991 (1)

	Réponse unique				Réponse multiple						Total
	Anglais	Français	Langue non officielle	Total	Anglais et français	Anglais et langue non officielle	Français et langue non officielle	Anglais, français et langue non officielle	Langues non officielles	Total	
					Effectifs						
Canada	**53,045**	**6,635**	**156,725**	**216,410**	**300**	**4,715**	**1,070**	**180**	**740**	**7,000**	**223,410**
Terre-Neuve	420	60	345	820	0	0	0	5	0	10	830
Île-du-Prince-Édouard	70	5	50	120	0	0	0	0	0	0	120
Nouvelle-Écosse	765	50	805	1,625	0	60	0	0	10	75	1,700
Nouveau-Brunswick	675	265	405	1,345	5	5	5	0	0	15	1,355
Québec	5,405	4,860	31,855	42,120	165	625	825	135	95	1,850	43,970
Ontario	32,670	950	88,535	122,155	90	3,230	160	30	495	4,005	126,165
Manitoba	1,175	55	2,720	3,950	10	50	0	0	20	75	4,025
Saskatchewan	1,095	35	1,730	2,860	0	15	10	0	0	20	2,875
Alberta	3,845	115	9,725	13,680	5	315	25	0	50	400	14,065
Colombie-Britannique	6,820	225	20,445	27,490	25	405	50	5	65	550	28,040
Territoire du Yukon	40	20	30	90	0	0	0	0	0	0	90
Territoires du Nord-Ouest	70	5	70	150	0	5	0	0	0	5	150
					Répartition en %						
Canada	**23.7**	**3.0**	**70.2**	**96.9**	**0.1**	**2.1**	**0.5**	**0.1**	**0.3**	**3.1**	**100.0**
Terre-Neuve	50.6	7.2	41.6	98.8	0.0	0.0	0.0	0.6	0.0	1.2	100.0
Île-du-Prince-Édouard	58.3	4.2	41.7	100.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	100.0
Nouvelle-Écosse	45.0	2.9	47.4	95.6	0.0	3.5	0.0	0.0	0.6	4.4	100.0
Nouveau-Brunswick	49.8	19.6	29.9	99.3	0.4	0.4	0.4	0.0	0.0	1.1	100.0
Québec	12.3	11.1	72.4	95.8	0.4	1.4	1.9	0.3	0.2	4.2	100.0
Ontario	25.9	0.8	70.2	96.8	0.1	2.6	0.1	0.0	0.4	3.2	100.0
Manitoba	29.2	1.4	67.6	98.1	0.2	1.2	0.0	0.0	0.5	1.9	100.0
Saskatchewan	38.1	1.2	60.2	99.5	0.0	0.5	0.3	0.0	0.0	0.7	100.0
Alberta	27.3	0.8	69.0	97.1	0.0	2.2	0.2	0.0	0.4	2.8	100.0
Colombie-Britannique	24.3	0.8	72.9	98.0	0.1	1.4	0.2	0.0	0.2	2.0	100.0
Territoire du Yukon	44.4	22.2	33.3	100.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	100.0
Territoires du Nord-Ouest	46.7	3.3	46.7	100.0	0.0	3.3	0.0	0.0	0.0	3.3	100.0

(1) D'après les données-échantillon (20 %).

Historiquement, le taux de sous-dénombrement des personnes ayant le français ou l'anglais comme langue maternelle a été plus faible au recensement de 1981 qu'aux recensements de 1986 et de 1991. Aucune différence importante n'a été enregistrée au recensement de 1991 entre le taux de sous-dénombrement des personnes ayant le français comme langue maternelle et le taux de celles ayant l'anglais comme langue maternelle; à cet égard, aucun écart important n'a été observé aux recensements de 1981 et de 1986. Au recensement de 1991, comme à celui de 1981, le taux de sous-dénombrement des personnes ayant ni le français ni l'anglais comme langue maternelle était supérieur de 50 % au taux national. Pour le recensement de 1986, il est impossible de faire cette comparaison en raison d'une différence dans la façon dont a été définie la catégorie «autre» (voir le tableau 3.2).

Tableau 3.2 Taux estimatifs de sous-dénombrement(1) selon la langue maternelle, Canada(2), recensements de 1981, 1986 et 1991

Langue maternelle	1991		1986		1981	
	Taux	Erreur-type	Taux	Erreur-type	Taux	Erreur-type
			pourcentage			
Total	**3.45**	**0.13**	**3.38**	**0.12**	**2.01**	**0.09**
Anglais	3.12	0.21	3.12	0.13	1.86	0.11
Français	3.20	0.22	3.10	0.33	1.80	0.20
Italien			1.90	0.77		
Allemand			1.15	0.52		
Ukrainien			2.10	0.94		
Autre(3)	5.04	0.32	7.62	0.58	3.06	0.26

(1) Les estimations peuvent être modifiées.
(2) À l'exclusion de la population des territoires et des résidents non permanents.
(3) Comprend les catégories «italien», «allemand» et «ukrainien» aux recensements de 1991 et de 1981.

IV. Assimilation des données

L'assimilation des données est l'étape du dépouillement au cours de laquelle les données recueillies à l'aide des questionnaires du recensement sont contrôlées, codées et saisies. Ce processus prévoit également la transformation des réponses figurant dans les questionnaires en données lisibles par machine.

Les cinq principales composantes de l'assimilation des données sont :

- le dépouillement au bureau régional (DBR);
- l'entrée directe des données (EDD);
- le dépouillement au bureau central;
- le codage automatisé;
- la classification.

1. Dépouillement au bureau régional (DBR)

Les centres de dépouillement régionaux ont assuré une partie de l'assimilation des données (c.-à.-d. le dépouillement des questionnaires remplis). Voici la liste des tâches effectuées :

(i) **Réception et préparation des documents**

Lorsque les questionnaires remplis parvenaient aux centres régionaux de dépouillement, ils étaient enregistrés, comptés et préparés pour l'entrée des données. La préparation comprenait la vérification des questionnaires et des registres des visites - il fallait, par exemple, s'assurer que le nombre de membres du ménage correspondaient dans les deux documents. On vérifiait la lisibilité afin de s'assurer que les documents étaient prêts pour l'entrée dans l'ordinateur. Finalement, toutes les réponses concernant les liens entre les membres du ménage (question 2) étaient converties en codes numériques.

(ii) **Contre-vérification des dossiers**

Un échantillon de personnes a été tiré des dossiers du recensement de 1986 et d'autres sources externes; on a ensuite examiné les documents de 1991 afin d'y retrouver les mêmes personnes. Si une personne était retrouvée, les caractéristiques de 1991 étaient notées puis renvoyées au bureau central. Pour celles qui n'avaient pu être retrouvées, un dépistage subséquent avait lieu afin de déterminer si ces personnes avaient été dénombrées ailleurs au Canada ou étaient manquantes.

(iii) **Codage des variables économiques**

Les surveillants ainsi que les consultants en codage ont corrigé toutes les divergences dans le codage avant d'envoyer les questionnaires d'un secteur de dénombrement à l'étape suivante. D'autres sources (comme les annuaires des villes et les agents spécialisés) ont à l'occasion été consultées.

(iv) **Dépouillement**

Enfin, les questionnaires étaient transférés aux unités de travail affectées à l'entrée directe des données dans les bureaux régionaux de dépouillement de Revenu Canada, Impôt (RCI) avant d'être transmis à Statistique Canada à Ottawa.

2. Entrée directe des données (EDD)

L'entrée directe des données (introduction sur clavier) consignées sur les questionnaires du recensement de la population a été effectuée par 1 500 opérateurs, qui ont fait serment de discrétion en vertu de la **Loi sur la statistique**, travaillant pour Revenu Canada, Impôt (RCI) dans sept centres dans tout le Canada.

Parmi les tâches effectuées à cette étape, mentionnons :

- la réception et l'enregistrement des boîtes de SD provenant du dépouillement régional;
- l'entrée directe des données du recensement par des opérateurs;
- la vérification d'un échantillon de données saisies par un opérateur autre que celui ayant fait l'introduction sur clavier, y compris la correction des erreurs signalées par le système (à l'aide d'un drapeau) au moment de la saisie;
- la remise des questionnaires dans les boîtes du secteur de SD (dans leur ordre initial);
- l'envoi à Ottawa (envoi des chargeurs de données du bureau principal de Revenu Canada, Impôt (RCI) à Ottawa au bureau central de Statistique Canada, sur une base quotidienne).

3. Dépouillement au bureau central

Le dépouillement au bureau central consiste en une combinaison d'opérations automatisées et manuelles conçues pour soumettre les données du recensement à un contrôle structurel et pour dépouiller les questionnaires spéciaux remplis (par exemple, par les Canadiens dénombrés à l'extérieur du Canada, les résidents temporaires, le personnel des navires marchands ou des navires de guerre).

Le personnel du bureau central de Statistique Canada à Ottawa assurait la réception, l'enregistrement et le stockage des questionnaires et des registres des visites. Les cartouches de bande magnétique contenant les données étaient copiés dans la base de données du DBC. Des contrôles structurels automatisés ont été effectués à l'échelle du secteur de dénombrement ainsi qu'à celles du ménage et du particulier afin de repérer et d'éliminer les incohérences.

Le dépouillement au bureau central s'est effectué en trois étapes, à savoir : «réception, enregistrement et stockage», «analyse des données» et «traitement spécial». Des études de couverture ont par ailleurs été effectuées et les correctifs nécessaires apportés.

4. Codage automatisé

Une des innovations introduites à l'étape de l'assimilation des données a été le codage automatisé par reconnaissance de texte (CART) des données recueillies pour 13 variables, parmi lesquelles la langue maternelle (données recueillies pour cette variable dans les questionnaires 2A et 2B), la langue parlée à la maison et la connaissance de langues autres que le français ou l'anglais (questionnaire 2B). Des données sur la connaissance des langues officielles n'ont pas été traitées selon cette méthode parce que les recensés n'avaient pas la possibilité de fournir une réponse en toutes lettres.

Autre modification importante au recensement de 1991 : contrairement aux recensements antérieurs, on a procédé lors du recensement de 1991 à l'introduction sur clavier de deux réponses en toutes lettres aux questions sur la langue plutôt que de une seule. Les mots ainsi entrés ont ensuite fait l'objet d'une **analyse syntaxique** qui consistait à les normaliser au moyen de règles spéciales, à éliminer les termes parasites et, le cas échéant, à y substituer des données sémantiques équivalentes. Cette opération a permis d'obtenir un ensemble de termes pouvant être couplés aux données d'un **fichier de référence**, c.-à.-d. une liste de termes reconnus et des codes numériques connexes (pour une description détaillée à ce sujet, voir Ciok, 1991). Le processus de codage a utilisé un **algorithme de couplage** afin de déterminer le degré de correspondance entre l'expression analysée et les entrées du fichier de référence, ainsi qu'un programme d'**attribution des codes.**

Toutes les réponses ne pouvant être codées par le système l'ont été à la main par le personnel affecté au dépouillement et les conseillers en codage selon une méthode assistée par ordinateur. Une fois toutes les réponses codées, on a analysé chacune des variables afin de s'assurer que ces dernières respectaient les exigences établies en matière de qualité des données. Les enregistrements étaient ensuite transmis au contrôle et à l'imputation.

Les catégories de réponses à la question sur la langue maternelle qui étaient déjà codées (français et anglais) n'ont pas eu à l'être de nouveau, mais on a effectué le codage automatisé de toutes les réponses en toutes lettres données à cette question sur les questionnaires 2A et 2B. Au total, 3 175 860 réponses en toutes lettres ont été codées pour les questionnaires 2A et 1 010 324 pour les questionnaires 2B (tableau 4.1).

Tableau 4.1 Aperçu du codage automatisé, langue maternelle, recensement de 1991

Questionnaire		Réponses codées		
		Codage automatisé	Codage manuel	Total
2A				
	Nombre	2,998,446	177,414	3,175,860
	Répartition (%)	94.4	5.6	100
2B				
	Nombre	958,669	51,655	1,010,324
	Répartition (%)	94.9	5.1	100

Source : Codage automatisé de 1991 – Résumé de la direction du SIG, semaine se terminant le 7 février 1992.

Le tableau 4.1 montre que, tant pour le questionnaire 2A que pour le questionnaire 2B, le pourcentage des réponses en toutes lettres à la question sur la **langue maternelle** ayant été codées par le système automatisé s'est établi entre 94 % et 95 %, les autres 5 % à 6 % de réponses étant codées manuellement. Le taux d'erreur de codage automatisé et manuel des données de la variable sur la langue maternelle était bien inférieur à 1 %.

Il est difficile d'évaluer l'incidence de ces procédures sur la qualité des données sur la langue maternelle. En principe, la réduction draconienne du nombre d'interventions manuelles dans le processus de codage devrait permettre d'accroître la fiabilité des données obtenues par rapport aux recensements antérieurs (dans le cadre desquels le codage des données était fait à la main). Toutefois, il est impossible de donner une évaluation plus précise de cette incidence sans établir de comparaisons systématiques entre les deux approches. Par ailleurs, il convient de noter que la très forte utilisation de procédures de codage automatisé (du fait qu'elles font appel à des spécifications prédéterminées) est plus susceptible de produire des erreurs systématiques que des erreurs aléatoires.

5. Classification

Les catégories utilisées au recensement de 1986 pour la classification des langues ont été légèrement modifiées pour le recensement de 1991. Dans les deux recensements, les langues ont été regroupées par familles linguistiques (langues latines, langues dravidiennes, etc.) et par sous-familles (langues scandinaves au sein de la famille des langues germaniques, par exemple). Cette classification des langues par familles et par sous-familles est restée inchangée si on fait exception des modifications suivantes :

(i) les familles des langues sino-tibétaines, des langues taï et des langues austro-asiatiques ont été ajoutées;

(ii) certaines catégories résiduelles ont été rajoutées aux familles linguistiques existantes, p. ex., la catégorie «Langues germaniques, n.i.a. (non incluses ailleurs)» a été ajoutée à la famille des «langues germaniques»;

(iii) plusieurs langues autochtones ont été regroupées en 1991 dans la catégorie résiduelle «Langues athapascanes, n.i.a.» au lieu d'être identifiées séparément, étant donné leurs faibles effectifs.

Il en résulte que certaines catégories particulières de langues utilisées en 1986 ne correspondent pas à une catégorie précise de la classification de 1991. Par exemple, l'effectif de la catégorie «chinois» au recensement de 1986 correspondra, au recensement de 1991, à l'effectif des catégories «chinois» et «langues sino-tibétaines, n.i.a.»

Dans l'ensemble, les personnes ayant une langue autre que le français ou l'anglais comme **langue maternelle** ont été classées dans plus de 100 groupes linguistiques en 1991, comparativement à moins de 80 en 1981. Vous trouverez une description comparative des catégories de langues utilisées lors des recensements de 1991, de 1986 et de 1981 à l'annexe C du **Dictionnaire du recensement de 1991**, n° 92-301F au catalogue, Statistique Canada, Ottawa.

Ces modifications à la classification des langues ne devraient toutefois pas nuire à la comparabilité des données recueillies sur les principaux groupes linguistiques lors des recensements antérieurs.

V. Contrôle et imputation

Le contrôle constitue une des composantes les plus importantes aux fins de l'élaboration et de la diffusion des données du recensement de 1991. À cette étape, il faut porter un jugement sur la cohérence des réponses, puis évaluer le nombre de réponses manquantes ou invalides. Les erreurs peuvent être des erreurs de réponse (mauvaise réponse ou réponse incomplète de la part des répondants) ou des erreurs de codage ou de saisie. Après détection des erreurs, on attribue par imputation des valeurs dans les cas où aucune réponse n'a été fournie ou dans les cas où la réponse fournie est incomplète.

L'imputation consiste à attribuer par ordinateur une réponse dans les cas où la réponse fournie est invalide ou dans les cas où aucune réponse n'a été fournie. L'imputation revêt une importance fondamentale dans le processus de contrôle. L'élément le plus important dans l'imputation est de conserver le plus de réponses initiales possible.

L'imputation peut s'effectuer soit au moyen de la méthode «déterministe» soit par la méthode dite du «hot deck». Dans le cadre du recensement de 1991, on a utilisé l'une et l'autre méthode. Selon la méthode déterministe, les erreurs sont corrigées par inférence à partir des autres réponses fournies dans le questionnaire (on parle alors d'imputation à l'échelle de la famille); selon la méthode du «hot deck», les valeurs manquantes sont imputées à partir d'un enregistrement «donneur» possédant un certain nombre de caractéristiques importantes en commun avec l'enregistrement candidat (c.-à-d. l'enregistrement faisant l'objet du contrôle). L'imputation se fait à partir d'un enregistrement comparable, lequel répond à certaines exigences géographiques. Par exemple, il y a une forte probabilité d'imputer la valeur «français» pour une réponse manquante à la question sur la langue maternelle dans les régions du pays où la vaste majorité de la population a le français comme langue maternelle.

L'étape du contrôle et de l'imputation s'appuie sur trois processus principaux, à savoir le processus de prédérivation, l'imputation par la méthode dite du «hot deck» et le processus de postdérivation. Les types de réponse faisant l'objet d'une correction ou d'une imputation selon chacun de ces processus sont les suivantes :

1. Processus de prédérivation

Dans ce processus «déterministe», les types d'enregistrements suivants ont été corrigés :

- l'inscription d'une réponse en toutes lettres correspondant au français et/ou à l'anglais;
- la déclaration d'une pseudo-langue (c.-à-d. qu'il peut arriver qu'un immigrant donne son pays d'origine comme **langue maternelle**, ou qu'un résident canadien d'origine belge déclare «belge» comme langue maternelle plutôt que «français» ou «flamand»);
- la déclaration de «Indian», «indien» ou «dialecte indien».

Dans le cadre de ce processus, on a également attribué aux parents pour lesquels la langue maternelle n'avait pas été fournie la langue maternelle indiquée pour les enfants, le cas échéant.

2. Imputation selon la méthode dite du «hot deck»

Les enregistrements présentant les caractéristiques suivantes ont été soumis au processus d'imputation selon la méthode du «hot deck» :

- la non-réponse;
- la présence de codes inclassables;
- l'attribution d'un pseudo-code à l'étape du codage automatisé; par exemple, il est possible qu'un répondant ait indiqué «canadien» ou «babillage» comme langue maternelle (de telles réponses sont considérées comme «invalides» et traitées comme des cas de non-réponse).

Le processus d'imputation comportait deux étapes distinctes. Dans un premier temps, les réponses en blanc étaient imputées au moyen d'une méthode probabiliste dite méthode du «hot deck». Cette technique a été appliquée lorsqu'on ne disposait pas de données sur la langue maternelle d'une personne et qu'il était impossible d'établir une réponse valide à partir des réponses d'autres membres de la famille. Cette méthode consistait à repérer un enregistrement «donneur» valide présentant des caractéristiques identiques ou très similaires à celles de l'enregistrement candidat et à transférer dans ce dernier les valeurs correspondant aux valeurs manquantes. Chaque personne a fait l'objet d'une imputation distincte. Par conséquent, les enregistrements des parents et des époux ont donc été imputés séparément sans qu'il soit tenu compte des caractéristiques linguistiques des autres membres de la famille. En outre, les valeurs imputées dans les enregistrements de deux époux ne devaient pas nécessairement provenir du même enregistrement donneur.

Selon la méthode dite du «hot deck», les enregistrements donneurs ont été divisés en deux strates; une «strate autochtone» et une «strate non autochtone». Les enregistrements donneurs devaient être appariés à l'enregistrement candidat pour les variables «situation des particuliers dans la famille (c.-à-d. «Époux», «Épouse», «Parent seul», ou «Non-membre») et «groupe d'âge» («Moins de 25 ans», ou «25 ans ou plus»).

À la seconde étape de l'imputation par la méthode du «hot deck», les réponses manquantes ont été corrigées au moyen d'un procédé complémentaire. Si aucun enregistrement donneur n'était trouvé au sein de la strate appropriée après 250 essais, les modalités étaient imputées de façon aléatoire en tenant compte de la strate à laquelle appartenait l'enregistrement candidat et de la province de résidence. Ainsi, en Colombie-Britannique, la modalité «anglais» a été imputée dans 84 % des enregistrements non appariés et la modalité «chinois», dans les autres 16 %.

3. Processus de postdérivation

Selon ce processus, la modalité imputée pour la langue maternelle dans les enregistrements des enfants d'une même famille était tirée soit de l'enregistrement des autres enfants (le cas échéant) soit de l'enregistrement des parents. Autrement dit, ce processus comportait deux étapes, comme on peut le voir à la figure 1.

Figure 1. Représentation schématique du processus d'imputation à l'échelle de la famille

Nom du processus	Intervention
Prédérivation : Imputation à l'échelle de la famille 1	Attribuer aux parents la ou les langues déclarées par les enfants, le cas échéant.
Postdérivation : Imputation à l'échelle de la famille 2.1	Attribuer aux enfants la ou les langues déclarées par les autres enfants, le cas échéant.
Imputation à l'échelle de la famille 2.2	Attribuer aux enfants la ou les langues déclarées par les parents.

4. Importance de l'imputation relative aux données sur la langue maternelle

Sur une population totale de 27 296 860, les données relatives à la **langue maternelle** de 542 620 personnes ont dû être imputées, ce qui donne un taux d'imputation national de 2 % pour la langue maternelle. Ces personnes avaient soit fourni aucune réponse à la question sur la langue maternelle ou soit fourni une réponse non valide ou non classable comme «babillage» ou «canadien».

Au total, plus des deux tiers des réponses imputées l'ont été au moyen de la méthode du «hot deck» et un quart par attribution de la langue des parents aux enfants. Les cas où l'on a attribué la langue maternelle d'un des enfants à d'autres membres de la famille ont représenté 6 % des cas d'imputation (tableau 5.1). Il est intéressant de noter que les taux d'imputation pour la variable «langue maternelle» étaient les mêmes au Québec et dans le reste du Canada.

Tableau 5.1 Imputation de la langue maternelle selon la méthode(1), Canada, Québec et Canada excluant le Québec, recensement de 1991

Méthode d'imputation	Canada		Québec		Canada excluant le Québec	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Imputation à l'échelle de la famille 1	3,985	0.7	665	0.5	3,320	0.8
«Hot deck» : enregistrements donneurs	362,495	66.8	96,380	68.8	266,115	66.1
«Hot deck» : procédé complémentaire	1.150	0.2	150	0.1	1,000	0.2
Imputation à l'échelle de la famille 2.1	29,905	5.5	5,820	4.2	24,085	6.0
Imputation à l'échelle de la famille 2.2	145,085	26.7	37,085	26.5	108,000	26.8
Nombre total de personnes ayant fait l'objet d'une imputation	**542,620**	**100.0**	**140,100**	**100.0**	**402,520**	**100.0**
Nombre total de personnes	**27,296,860**	...	**6,895,960**	...	**20,400,900**	...
Proportion de personnes ayant fait l'objet d'une imputation (%)	2.0	...	2.0	...	2.0	...

(1) Voir texte pour une explication des différentes méthodes d'imputation.

Le taux d'imputation pour la langue maternelle (dans le cas des personnes ayant donné une seule réponse à la question sur la langue maternelle) était le plus bas (1,8 %) pour les personnes ayant déclaré le français et le plus élevé (2,6 %) pour les personnes ayant déclaré une langue autre que le français ou l'anglais comme langue maternelle. Le gros de l'imputation effectuée pour chacun de ces trois groupes a été établi au moyen de la méthode du «hot deck». La fréquence d'attribution de la langue maternelle des parents aux enfants a été beaucoup plus élevée pour les personnes ayant déclaré uniquement l'anglais comme langue maternelle que pour celles ayant déclaré le français ou une langue non officielle comme langue maternelle (tableau 5.2). La langue maternelle attribuée le plus souvent a été l'anglais. Sur les 542 620 personnes dont la langue maternelle a été imputée, 5 770 seulement (1,1 %) se sont vu attribuer plus d'une langue maternelle.

Tableau 5.2 Imputation de la langue maternelle selon la méthode(1), pour les personnes ayant fourni une réponse unique, Canada, recensement de 1991

Méthode d'imputation	Anglais		Français		Langue non officielle	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Imputation à l'échelle de la famille 1	2,925	0.9	520	0.4	500	0.5
«Hot deck» : enregistrements donneurs	210,395	64.1	83,470	71.8	68,600	74.4
«Hot deck» : procédé complémentaire	815	0.2	165	0.1	175	0.2
Imputation à l'échelle de la famille 2.1	16,775	5.1	3,795	3.3	7,635	8.3
Imputation à l'échelle de la famille 2.2	97,520	29.7	28,230	24.3	15,330	16.6
Nombre total de personnes ayant fait l'objet d'une imputation	**328,430**	**100.0**	**116,180**	**100.0**	**92,240**	**100.0**
Nombre total de personnes	**16,516,175**	...	**6,505,565**	...	**3,549,330**	...
Proportion de personnes ayant fait l'objet d'une imputation (%)	2.0	...	1.8	...	2.6	...

(1) Voir le texte pour une explication des différentes méthodes d'imputation.

Comme le montre le tableau 5.3, sur l'ensemble des personnes dont il a fallu leur attribuer une langue maternelle, 12,4 % avaient moins de 5 ans, 17,2% avaient entre 5 et 19 ans, 54,8 % avaient entre 20 et 64 ans et 15,5 % avaient 65 ans et plus. La plupart des personnes de moins de 20 ans se sont fait attribuer la ou les langues maternelles de leurs parents (c.-à-d. en utilisant le processus d'imputation à l'échelle de la famille 2.2) tandis que l'imputation de la langue maternelle pour la quasi-totalité des personnes de 20 ans et plus a été faite selon la méthode du «hot deck». Au total, sur les 542 620 personnes pour lesquelles la langue maternelle a été imputée, 264 280 (ou 48,7 %) avaient entre 20 et 64 ans et soit n'avaient pas fourni de réponse à la question soit avaient fourni une réponse non classable.

Tableau 5.3 Imputation de la langue maternelle selon la méthode(1) et le groupe d'âge, recensement de 1991

Méthode d'imputation	0 – 4		5 – 19		20 – 64		65 et plus		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Imputation à l'échelle de la famille 1	0	0.0	15	0.0	3,595	1.2	370	0.4	3,965	0.7
«Hot deck» : enregistrements donneurs	4,670	6.9	10,545	11.3	264,280	88.8	83,000	98.4	362,495	66.8
«Hot deck» : procédé complémentaire	0	0.0	0	0.0	240	0.1	910	1.1	1,155	0.2
Imputation à l'échelle de la famille 2.1	18,160	26.9	9,690	10.4	2,055	0.7	5	0.0	29,900	5.5
Imputation à l'échelle de la famille 2.2	44,705	66.2	72,880	78.3	27,445	9.2	55	0.1	145,085	26.7
Nombre total de personnes ayant fait l'objet d'une imputation	**67,530**	**100.0**	**93,125**	**100.0**	**297,610**	**100.0**	**84,350**	**100.0**	**542,620**	**100.0**
Nombre total de personnes	**1,906,500**	...	**5,654,690**	...	**16,565,700**	...	**3,169,965**	...	**27,296,860**	...
Proportion de personnes ayant fait l'objet d'une imputation (%)	3.5	...	1.6	...	1.8	...	2.7	...	2.0	...

(1) Voir le texte pour une explication des différentes méthodes d'imputation.

Bien que le taux global d'imputation pour les personnes ayant une langue autre que le français ou l'anglais comme langue maternelle se soit établi à 2,6 %, ce taux pouvait varier entre 1 % et 10 % ou même plus selon la langue maternelle. Par exemple, sur les 105 groupes linguistiques, 14 ont affiché un taux d'imputation variant de 1,0 % à 1,9 % et 77, un taux allant de 2,0 % à 4,9 %. Par ailleurs, il y a eu 12 groupes linguistiques pour lesquels le taux d'imputation a été égal ou supérieur à 5 %. Ce sont le baloutche (20 %); les langues algonquines, n.i.a. (13,0 %), l'ojibway (10,2 %), l'esclave du Nord (peau-de-lièvre) (11,1 %), les langues iroquoises, n.i.a. (11,1 %), les langues salishennes (10,9 %), les langues wakashanes (9,0 %); le mohawk (7,6 %), le montagnais-naskapi (7,4 %), le cri (5,9 %), le tlingit (5,6 %) et les langues sémitiques, n.i.a. (5,0 %). Comme le taux d'imputation pour chaque groupe de langues non officielles est directement fonction du nombre d'enregistrements donneurs et d'enregistrements candidats au sein de chaque groupe, il y a lieu de faire montre de prudence dans l'interprétation des estimations relatives aux groupes pour lesquels le taux d'imputation est supérieur à 5 %.

5. Vérification de la qualité des données

Dans le cadre du dépouillement des données, on a attribué à chaque réponse un «drapeau» indiquant s'il s'agissait de la réponse initiale ou d'une réponse ayant été traitée à l'étape du contrôle et de l'imputation (p. ex., les cas comme les pseudo-langues, les réponses impossibles à coder et les réponses comme «babillage» ont été identifiées ainsi que les enregistrements n'ayant pas nécessité d'imputation). Ces drapeaux peuvent être employés pour évaluer la qualité des données sur la langue maternelle selon la région ou selon diverses caractéristiques de la famille.

VI. Évaluation des données

Tout au long des différentes étapes du recensement, des mesures ont été prises afin d'obtenir des résultats de grande qualité. Il reste que des erreurs peuvent se produire à pratiquement toutes les étapes du recensement. Certaines erreurs, qui surviennent de façon aléatoire, ont tendance à s'annuler mutuellement lorsque les réponses fournies par les recensés sont agrégées à un grand groupe. Toutefois, certaines erreurs peuvent se produire de façon plus systématique et avoir une incidence plus grave sur les estimations que les erreurs aléatoires.

Les principales erreurs dont peuvent être entachées les données du recensement sont : (i) les erreurs de couverture, (ii) les erreurs dues à la non-réponse, (iii) les erreurs de réponse, (iv) les erreurs de dépouillement, et (v) les erreurs d'échantillonnage (uniquement dans le cas des questions figurant sur le questionnaire 2B distribué à un cinquième des ménages). Les **erreurs de couverture** se produisent lorsqu'on oublie des personnes et/ou des ménages, qu'on les englobe à tort ou qu'on les compte deux fois. Les **erreurs dues à la non-réponse** découlent du fait qu'on n'a pu obtenir de réponses pour une raison quelconque, tandis que les **erreurs de réponse** surviennent lorsque le répondant inscrit une mauvaise réponse du fait, par exemple, qu'il a mal interprété la question. Enfin, les **erreurs de dépouillement** peuvent se produire à la saisie des données, lorsque les réponses en toutes lettres sont converties en codes numériques ou à l'étape de l'imputation quand des valeurs sont attribuées pour les réponses manquantes ou invalides.

Dans cette section, nous évaluerons les données en fonction des **erreurs dues à la non-réponse**, des cas de **réponse multiple**, des cas de **réponses invalides**, ainsi que sur une comparaison des **données avant et après imputation.** Bien que les données avant imputation puissent comporter des erreurs de réponse dues à des réponses invalides ou à des réponses en toutes lettres, elles devraient nous donner une idée juste de la répartition de la population selon la langue maternelle tandis que les données après imputation devraient refléter l'incidence qu'a sur cette répartition la correction des réponses invalides et des non-réponses.

1. Erreurs de non-réponse

Nous examinons les erreurs dues à la non-réponse au moyen du **taux de non-réponse**, c'est-à-dire le nombre de personnes n'ayant pas répondu à la question sur la langue maternelle comme pourcentage de la population totale. Comme la question sur la **langue maternelle** était incluse tant dans le questionnaire 2A que dans le questionnaire 2B, nous examinons les taux de non-réponse pour les données intégrales et les données-échantillon ainsi que la variation de ces taux d'une province à l'autre. Encore une fois, il convient de se demander de quelle façon les taux de non-réponse à la question sur la langue maternelle enregistrés lors du recensement de 1991 diffèrent des taux observés à l'occasion des recensements de 1986 et de 1981.

Comme le montre le tableau 6.1, dans le cas des données intégrales, le taux de non-réponse à la question sur la **langue maternelle** s'est établi à 2,0 %. Le taux de non-réponse était inférieur au taux national dans les provinces de l'Atlantique et supérieur à ce dernier dans des provinces comme l'Ontario et la Colombie-Britannique. La variation des taux de non-réponse d'une province à l'autre peut dans une large mesure s'expliquer par les différences relatives à la taille et à la composition de leurs collectivités linguistiques. Par exemple, 99 % de la population de Terre-Neuve et 94 % de celle de la Nouvelle-Écosse avaient l'anglais comme langue maternelle comparativement à 75 % de la population du Manitoba. En Ontario (où vivent plus de la moitié des immigrants récents) et dans les quatre provinces de l'Ouest (dans lesquelles on observe une forte proportion d'immigrants européens arrivés dans les années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale), le pourcentage de la population n'ayant ni le français ni l'anglais comme langue maternelle était supérieure à la proportion dans les provinces à l'est de Ontario.

Figure 2. Comparaison des taux de non-réponse à la langue maternelle

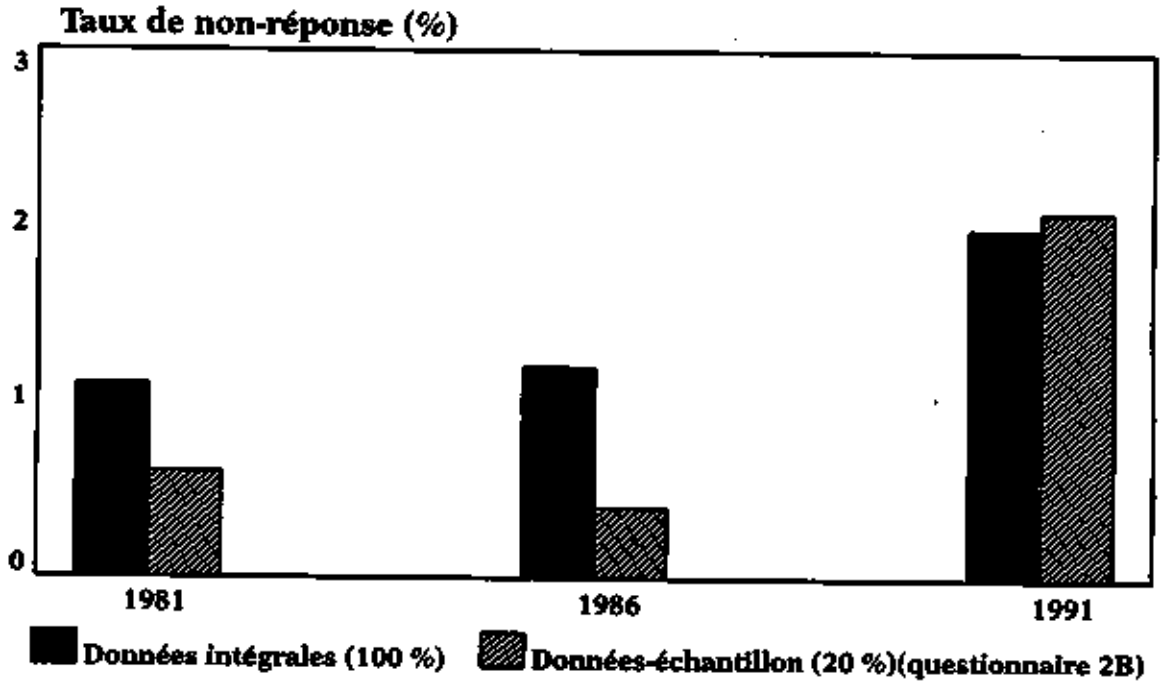

Il convient toutefois de noter que malgré les modifications apportées au questionnaire complet (formule 2B) du recensement de 1991 (voir la section **Concepts et définitions**) pour améliorer la qualité des données sur la langue (dont les données sur la langue maternelle), on a enregistré pour les données-échantillon un taux national de non-réponse à la question sur la langue maternelle légèrement supérieur (2,1 %) au taux correspondant pour les données intégrales. Les différences entre les taux de non-réponse pour les données intégrales et pour les données-échantillon étaient assez marquées dans le cas du Québec, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. En fait, les taux de non-réponse calculés à partir des données-échantillon étaient supérieurs pour toutes les provinces, exception faite pour le Québec, l'Ontario et la Nouvelle-Écosse, aux taux obtenus à partir des données intégrales. En général, les taux de non-réponse à la question sur la langue maternelle calculés à partir des données-échantillon (2B) pour l'ensemble des provinces s'élèvent à 1,9 points de pourcentage comparativement à 1,5 points de pourcentage pour ceux obtenus à partir des données intégrales. Une partie importante de l'écart entre les taux de non-réponse obtenus à partir des données intégrales et des données-échantillon est attribuable à des différences dans les méthodes de collecte (voir la dernière section intitulée **Différences entre les estimations compilées à partir des questionnaires 2A et 2B**).

Par ailleurs, quel que soit le type de données considérées (données intégrales ou données-échantillon), le taux de non-réponse à la question sur la **langue maternelle** a été relativement plus élevé au recensement de 1991 qu'à ceux de 1986 et de 1981. Mais le taux de non-réponse de 2,0 % enregistré en 1991 pour la question sur la langue maternelle n'est pas très élevé par rapport au taux de non-réponse de 2,3 % pour la variable état matrimonial et de 1,9 % pour la variable sexe, soit des variables pour lesquelles la question posée aux recensés est relativement plus simple (pour une évaluation plus détaillée de ces variables, voir **Âge, sexe, état matrimonial et union libre**, Statistique Canada, n° 92-325 au catalogue).

Tableau 6.1 Taux de non-réponse à la langue maternelle, Canada, provinces et territoires, recensements de 1981, 1986 et 1991

Province/territoire	Données intégrales (100 %)			Données-échantillon (20 %)		
	1981	1986	1991	1981	1986	1991
			Pourcentage			
Canada	**1.07**	**1.17**	**1.99**	**0.56**	**0.38**	**2.09**
Terre-Neuve	0.97	0.68	0.93	0.55	0.28	0.99
Île-du-Prince-Édouard	0.61	0.96	1.15	0.26	0.38	1.15
Nouvelle-Écosse	0.75	1.11	1.27	0.51	0.34	1.21
Nouveau-Brunswick	0.70	0.90	1.33	0.41	0.33	1.39
Québec	0.85	1.21	2.03	0.48	0.29	1.66
Ontario	1.01	1.15	2.28	0.52	0.39	2.26
Manitoba	1.11	1.35	1.59	0.67	0.57	2.84
Saskatchewan	0.89	0.96	1.23	0.48	0.44	2.21
Alberta	1.30	1.01	1.30	0.62	0.34	1.80
Colombie-Britannique	1.85	1.48	2.38	0.84	0.51	2.85
Territoire du Yukon	4.97	2.55	6.94	3.10	2.87	8.84
Territoires du Nord-Ouest	2.71	2.08	2.58	1.88	2.27	2.58

2. Réponse multiple

Le taux de réponse multiple est le nombre de personnes qui ont donné une réponse multiple à la question sur la langue maternelle exprimé en pourcentage de la population totale. Le taux de réponse multiple était de 2,7 % en 1991 comparativement à 3,8 % en 1986 et 2,5 % en 1981. Les différences entre ces taux au cours des trois derniers recensements tiennent en partie aux différences dans les méthodes de collecte des données sur la langue maternelle. Au recensement de 1981, les recensés devaient inscrire une seule langue maternelle, les réponses multiples n'étant pas admises; au recensement de 1986, les recensés avaient la possibilité d'inscrire plus de une langue maternelle, mais ils n'étaient pas encouragés à le faire; au recensement de 1991, les répondants avaient également la possibilité d'inscrire une réponse multiple à la question sur la langue maternelle, mais cette question (dans le questionnaire 2B) venait à la suite d'autres questions sur les connaissances linguistiques. Cette modification de la présentation des questions sur la langue pour le recensement de 1991 a vraisemblablement réduit la fréquence des réponses multiples à la question sur la langue maternelle.

Le fait de permettre aux répondants de donner une réponse multiple à la question sur la **langue maternelle** présente et des avantages et des inconvénients. Si cette mesure peut encourager les répondants à fournir des données fiables sur la langue maternelle à un moment donné, elle peut aussi les encourager à déclarer faussement plusieurs langues maternelles. Il est donc possible qu'on obtienne pour un recensement donné un taux de réponse multiple à la question sur la langue maternelle légèrement supérieur au pourcentage réel de personnes ayant plus de une langue maternelle. Par exemple, Lachapelle (1991) a montré que le pourcentage de personnes ayant plus de une langue maternelle est de l'ordre de 1 % ou moins alors que le taux de réponse multiple enregistré au recensement de 1991 est de 2,7 %. De plus, comme très peu de personnes déclarent comprendre les mêmes deux langues maternelles d'un recensement à l'autre (voir Lachapelle, 1991), la comparaison des taux de réponse multiple enregistrés pour différents recensements s'avère des plus délicates.

On a constamment enregistré un taux de réponse multiple moins élevé pour les données-échantillon (20 %) que pour les données intégrales (100 %). Il se peut que le taux plus faible établi à partir des données-échantillon de 1991 s'explique par un **meilleur regroupement en bloc** des questions sur la langue, lequel regroupement est susceptible d'avoir permis aux répondants d'inscrire la bonne réponse après avoir saisi la différence entre la langue maternelle, la langue parlée à la maison et la connaissance d'autres langues.

Il est intéressant de noter que, peu importe le type de données considérées, le taux de réponse multiple est toujours plus élevé au Manitoba que dans toute autre province du Canada. Par ailleurs, le taux de réponse multiple est plus élevé pour l'Ontario que pour le Québec; l'écart entre les taux des deux plus grandes provinces du Canada est resté virtuellement le même de 1981 à 1991.

Sur les 725 805 personnes ayant déclaré plus de une langue maternelle au recensement de 1991, 89,7 % ont déclaré l'anglais comlme langue maternelle comparativement à 40,4 % qui ont déclaré le français.

Tableau 6.2 Taux de réponse multiple à la langue maternelle, Canada, provinces et territoires, recensements de 1981, 1986 et 1991

Province/territoire	Données intégrales (100 %)			Données-échantillon (20 %)		
	1981	1986	1991	1981	1986	1991
			Pourcentage			
Canada	**2.46**	**3.75**	**2.66**	**2.24**	**3.43**	**1.29**
Terre-Neuve	0.26	0.39	0.27	0.22	0.38	0.21
Île-du-Prince-Édouard	0.72	1.30	0.84	0.65	1.23	0.26
Nouvelle-Écosse	0.89	1.40	0.89	0.82	1.30	0.38
Nouveau-Brunswick	2.24	3.51	2.02	1.99	3.38	0.69
Québec	2.41	3.67	2.59	2.12	3.42	1.08
Ontario	2.69	4.16	3.07	2.48	3.78	1.40
Manitoba	3.63	5.79	3.77	3.38	5.19	2.23
Saskatchewan	2.73	4.05	2.46	2.55	3.69	1.57
Alberta	2.46	3.75	2.63	2.34	3.37	1.58
Colombie-Britannique	2.35	3.35	2.39	2.18	3.02	1.25
Territoire du Yukon	2.59	2.04	1.64	2.47	1.90	1.58
Territoires du Nord-Ouest	3.03	3.36	2.05	3.11	3.54	2.06

3. Réponses invalides

En 1991, les réponses invalides pouvaient être groupées en trois catégories :

(i) les pseudo-langues, c'est-à-dire les réponses renvoyant à des États comportant plus d'une collectivité linguistique (p.ex., belge, scandinave, suisse, tchécoslovaque);

(ii) l'inscription en toutes lettres des langues officielles (français et/ou anglais);

(iii) les réponses inclassables (p. ex., «babillage», «canadien»).

Au cours du processus d'imputation, ces trois types de réponse ont fait l'objet d'un traitement différent. Les réponses indiquant des pseudo-langues ont été réparties au hasard entre les langues composantes (par exemple, le français et le flamand dans le cas de la réponse «belge») conformément à des répartitions prédéterminées. Les réponses en toutes lettres indiquant une ou deux langues officielles ont été comptées comme si la réponse avait été cochée, tandis que les réponses inclassables ont été considérées comme des cas de non-réponse et ont subséquemment été imputées de la même façon que les autres cas de non-réponse.

Sur les 211 765 réponses invalides relevées, 178 023 (ou 84,1 %) consistaient en l'inscription en toutes lettres de une ou des deux langues officielles et seulement 12 184 (ou 5,8 %) découlaient de la déclaration de pseudo-langues (tableau 6.3). La quasi-totalité des réponses inclassables, comme «babillage» ou «canadien» (représentant 21 558 cas ou 10,2 % de l'ensemble des réponses invalides) ont été considérées comme des non-réponses et imputées selon la méthode du «hot deck».

Tableau 6.3 Répartition des réponses invalides selon le genre de réponse, langue maternelle, recensement de 1991

Genre de réponse	Nombre	%
Total	**211,765**	**100.0**
Pseudo-langue	12,184	5.8
Réponse inclassable	5,275	2.5
Autres(1)	16,283	7.7
Réponse en toutes lettres – langues officielles	178,023	84.1

(1) Comprend des réponses comme «babillage», «canadien», etc.

Sur les 178 023 personnes ayant fourni une ou deux langues officielles dans une réponse en toutes lettres 85 670 (ou 48,1 %) n'avaient coché aucune case, mais avaient inscrit «français» et/ou «anglais» dans la case vierge fournie. Après correction, 71 873 de ces réponses en toutes lettres ont été codées comme faisant partie de la catégorie «anglais», 9 796 comme faisant partie de la catégorie «français» et 4 001 comme faisant partie de la catégorie «français et anglais» (tableau 6.4).

Tableau 6.4 Répartition des réponses en toutes lettres, anglais et/ou français comme langue maternelle, réponses à la saisie et réponses après corrections, recensement de 1991

Réponses à la saisie		Après corrections		
	Total	Anglais	Français	Anglais et français
Case cochée :				
Anglais	43,246	36,497	—	6,749
Français	42,213	—	6,635	35,578
Anglais et français	6,894	—	—	6,894
Case non cochée	85,670	71,873	9,796	4,001
Total	**178,023**	**108,370**	**16,431**	**53,222**

4. Données avant et après imputation

Dans les cas de non-réponse à la question sur la **langue maternelle**, les données ont été attribuées par imputation, au moyen d'un procédé de prédérivation ou d'autres procédés comme l'imputation par la méthode du «hot deck», l'imputation complémentaire ou l'utilisation des enregistrements des autres membres de la famille (voir la section antérieure intitulée **Contrôle et imputation**). Sur la population totale de 27 296 860 personnes dénombrées au recensement de 1991, il y a eu 542 620 personnes pour lesquelles les données sur la langue maternelle ont été établies par imputation (dans des cas de non-réponse, de réponse inclassable ou d'autres réponses comme «babillage» et «canadien»). Les réponses de 26 564 033 répondants ont été acceptées alors que les réponses de 190 207 personnes ont été jugées invalides (c.-à-d. pseudo-langues et réponses en toutes lettres de une ou des deux langues officielles) et ont été corrigées autrement que par imputation. Au total, le nombre de recensés pour lesquels la langue maternelle n'a pas été imputée s'établit à 26 754 240 (c.-à-d. 26 564 033 + 190 207).

Compte tenu de la faible proportion de répondants pour lesquels les données sur la langue maternelle ont été imputées, les répartitions avant et après imputation de la population selon la catégorie de langue maternelle diffèrent très peu l'une de l'autre. Sur l'ensemble des personnes pour lesquelles la langue maternelle n'a pas été imputée, 97,3 % ont déclaré le français, l'anglais ou une langue non officielle comme langue maternelle. La proportion obtenue après imputation était la même (tableau 6.5).

Tableau 6.5 Répartition de la population selon la langue maternelle, avant et après l'imputation, recensement de 1991 (données intégrales)

Langue maternelle	Population avant l'imputation		Population après l'imputation		Population imputée		Taux d'imputation (%)
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Canada							
Total	**26,754,235**	**100.0**	**27,296,860**	**100.0**	**542,625**	**100.0**	**2.0**
Anglais	16,187,750	60.5	16,516,175	60.5	328,425	60.5	2.0
Français	6,389,385	23.9	6,505,565	23.8	116,180	21.4	1.8
Langue non officielle	3,456,990	12.9	3,549,330	13.0	92,340	17.0	2.6
Anglais et français	215,400	0.8	216,580	0.8	1,180	0.2	0.5
Anglais et langue non off.	401,215	1.5	405,080	1.5	3,865	0.7	1.0
Français et langue non off.	46,805	0.2	47,270	0.2	465	0.1	1.0
Anglais, français et langue non off.	29,055	0.1	29,155	0.1	100	0.0	0.3
Langues non officielles	27,610	0.1	27,720	0.1	110	0.0	0.4
Québec							
Total	**6,755,865**	**100.0**	**6,895,960**	**100.0**	**140,095**	**100.0**	**2.0**
Anglais	582,740	8.6	601,410	8.7	18,670	13.3	3.1
Français	5,496,460	81.4	5,597,930	81.2	101,470	72.4	1.8
Langue non officielle	499,590	7.4	517,985	7.5	18,395	13.1	3.6
Anglais et français	90,930	1.3	91,590	1.3	660	0.5	0.7
Anglais et langue non off.	26,615	0.4	27,005	0.4	390	0.3	1.4
Français et langue non off.	38,035	0.6	38,470	0.6	435	0.3	1.1
Anglais, français et langue non off.	18,580	0.3	18,640	0.3	60	0.0	0.3
Langues non officielles	2,935	0.0	2,950	0.0	15	0.0	0.5
Canada excluant le Québec							
Total	**19,998,370**	**100.0**	**20,400,895**	**100.0**	**402,525**	**100.0**	**2.0**
Anglais	15,605,010	78.0	15,914,765	78.0	309,755	77.0	1.9
Français	892,925	4.5	907,635	4.4	14,710	3.7	1.6
Langue non officielle	2,957,400	14.8	3,031,345	14.9	73,945	18.4	2.4
Anglais et français	124,470	0.6	124,990	0.6	520	0.1	0.4
Anglais et langue non off.	374,600	1.9	378,075	1.9	3,475	0.9	0.9
Français et langue non off.	8,770	0.0	8,800	0.0	30	0.0	0.3
Anglais, français et langue non off.	10,475	0.1	10,515	0.1	40	0.0	0.4
Langues non officielles	24,675	0.1	24,770	0.1	95	0.0	0.4

5. Différences entre les estimations compilées à partir des questionnaires 2A et 2B

Tout d'abord, comparativement aux estimations obtenues à partir des données-échantillon, les données intégrales sous-estimaient de 441 745 le nombre de personnes n'ayant ni le français ni l'anglais comme langue maternelle (tableau 6.6). Plus de la moitié de la sous-estimation s'applique à l'Ontario, province dans laquelle il y a une proportion relativement plus importante d'immigrants récents.

Comme quatre cinquièmes des personnes couvertes par les données intégrales devaient remplir un questionnaire abrégé contenant seulement une question sur la langue maternelle, il est probable que les personnes n'ayant ni le français ni l'anglais comme langue maternelle ont (1) déclaré à tort le français (ou l'anglais) comme langue maternelle (en la confondant avec la langue principale) et (2) fourni aucune réponse parce qu'elles comprenaient mal la question ou déclaré plus de une langue maternelle, par exemple le français (ou l'anglais) et une autre langue. Par conséquent, comparativement aux données-échantillon, les données intégrales (100 %) surestimaient de 395 555 le nombre des personnes ayant plus d'une langue maternelle (tableau 6.6), l'Ontario expliquant 42,3 % de ces personnes.

Les estimations obtenues à partir du questionnaire 2B révèlent l'existence d'un nombre relativement plus faible de personnes possédant plus de une langue maternelle. Dans une large mesure, cela tient au fait que le questionnaire 2B comportait d'autres questions sur la connaissance des langues et que ces questions été regroupées dans un **bloc**, ce qui a aidé les répondants à saisir la différence entre la langue maternelle, la langue parlée à la maison et la connaissance d'autres langues.

D'autres facteurs peuvent aussi expliquer les différences entre les estimations produites à partir des données intégrales et des données-échantillon (20 %) :

(i) les estimations produites à partir des données-échantillon peuvent à la fois être entachées par des erreurs d'échantillonnage et des erreurs non dues à l'échantillonnage et elles sont obtenues au moyen de méthodes statistiques de pondération;

(ii) les données-échantillon excluent les pensionnaires d'établissements institutionnels (comme les maisons de repos, les hôpitaux, les pénitenciers).

Tableau 6.6 Répartition de la population selon la catégorie de langue maternelle et la source des données, Canada, provinces et territoires, recensement de 1991

Province	Réponse unique				Réponse multiple						Total
	Anglais	Français	Langue non officielle	Total	Anglais et français	Anglais et langue non officielle	Français et langue non officielle	Anglais, français et langue non officielle	Langues non officielles	Total	
Données intégrales											
Canada	**16,516,180**	**6,505,565**	**3,549,305**	**26,571,050**	**216,585**	**405,085**	**47,270**	**29,155**	**27,715**	**725,805**	**27,296,860**
Terre-Neuve	559,620	2,400	4,945	566,965	790	640	20	20	30	1,510	568,475
Île-du-Prince-Édouard	121,765	5,415	1,485	128,670	850	205	5	15	20	1,095	129,765
Nouvelle-Écosse	838,375	34,005	19,555	891,935	5,120	2,450	120	170	140	8,005	899,945
Nouveau-Brunswick	463,975	236,585	8,690	709,250	13,400	1,015	85	105	50	14,650	723,900
Québec	601,405	5,597,930	517,975	6,717,310	91,590	27,005	38,470	18,640	2,945	178,650	6,895,965
Ontario	7,578,690	464,040	1,732,985	9,775,715	70,860	211,870	5,695	6,705	14,040	309,170	10,084,885
Manitoba	799,935	46,925	203,940	1,050,805	7,330	31,095	445	595	1,675	41,140	1,091,940
Saskatchewan	821,525	19,695	123,375	964,590	4,085	18,495	270	250	785	24,335	988,930
Alberta	2,068,650	51,100	358,735	2,478,485	11,505	49,950	1,025	1,130	3,465	67,070	2,545,555
Colombie-Britannique	2,606,530	45,265	551,720	3,203,520	10,785	60,610	1,115	1,515	4,520	78,545	3,282,065
Territoire du Yukon	24,480	815	2,050	27,345	125	305	5	–	15	455	27,795
Territoires du Nord-Ouest	31,230	1,380	23,855	56,470	135	985	20	10	30	1,180	57,645
Données-échantillon											
Canada	**16,169,875**	**6,502,865**	**3,991,050**	**26,663,790**	**91,895**	**186,820**	**22,550**	**5,925**	**23,060**	**330,250**	**26,994,040**
Terre-Neuve	555,645	2,770	4,940	563,350	180	380	–	5	15	585	563,940
Île-du-Prince-Édouard	120,590	5,590	1,560	127,735	315	40	–	–	–	360	128,100
Nouvelle-Écosse	830,120	36,635	21,060	887,810	1,665	1,230	105	20	120	3,140	890,950
Nouveau-Brunswick	460,535	241,565	9,645	711,750	4,185	480	40	25	20	4,750	716,495
Québec	599,145	5,556,105	580,010	6,735,260	39,485	12,235	17,210	3,590	2,520	75,040	6,810,300
Ontario	7,380,370	485,395	1,969,415	9,835,175	31,395	93,935	3,485	1,520	11,540	141,875	9,977,050
Manitoba	784,210	49,130	226,045	1,059,390	2,950	15,200	260	125	1,470	20,000	1,079,395
Saskatchewan	807,110	20,885	136,185	964,180	1,545	9,375	215	80	640	11,855	976,035
Alberta	2,031,115	53,715	401,550	2,486,375	5,350	24,050	510	265	2,630	32,810	2,519,180
Colombie-Britannique	2,545,490	48,835	614,830	3,209,160	4,625	28,690	685	290	4,060	38,345	3,247,505
Territoire du Yukon	24,410	885	2,070	27,340	65	220	15	–	20	315	27,660
Territoires du Nord-Ouest	31,140	1,375	23,740	56,255	130	990	20	10	30	1,175	57,435
Données intégrales moins données-échantillon											
Canada	**346,305**	**2,700**	**-441,745**	**-92,740**	**124,690**	**218,265**	**24,720**	**23,230**	**4,655**	**395,555**	**302,820**
Terre-Neuve	3,975	-370	5	3,615	610	260	20	15	15	925	4,535
Île-du-Prince-Édouard	1,175	-175	-75	935	535	165	5	15	20	735	1,665
Nouvelle-Écosse	8,255	-2,630	-1,505	4,125	3,455	1,220	15	150	20	4,865	8,995
Nouveau-Brunswick	3,440	-4,980	-955	-2,500	9,215	535	45	80	30	9,900	7,405
Québec	2,260	41,825	-62,035	-17,950	52,105	14,770	21,260	15,050	425	103,610	85,665
Ontario	198,320	-21,355	-236,430	-59,460	39,465	117,935	2,210	5,185	2,500	167,295	107,835
Manitoba	15,725	-2,205	-22,105	-8,585	4,380	15,895	185	470	205	21,140	12,545
Saskatchewan	14,415	1,190	-12,810	410	2,540	9,120	55	170	145	12,480	12,895
Alberta	37,535	2,615	-42,815	-7,890	6,155	25,900	515	865	835	34,260	26,375
Colombie-Britannique	61,040	-3,570	-63,110	-5,640	6,160	31,920	430	1,225	460	40,200	34,560
Territoire du Yukon	70	-50	-20	5	60	85	-10	0	-5	140	135
Territoires du Nord-Ouest	90	5	115	215	5	-5	0	0	0	5	210

VII. Comparabilité historique

Comme les données du recensement fournissent une occasion unique d'étudier les différents aspects socio-démographiques d'un pays, il est naturel que de nombreux analystes et décideurs souhaitent comparer les données du recensement actuel à celles des recensements antérieurs afin de déceler les tendances ou les modifications particulières qui se dégagent du tissu socio-démographique de la nation au fil des ans. Or, une comparaison dans le temps des données du recensement ne saurait être robuste si elle n'est accompagnée d'énoncés exposant clairement les modifications survenues d'un recensement à l'autre, qu'ils aient trait au libellé des questions, aux instructions connexes, à la couverture, à la collecte, aux procédures de contrôle et d'imputation, etc. Il est difficile d'établir une comparaison significative entre les données à moins que ces facteurs demeurent relativement inchangés.

Les données sur la **langue maternelle** du recensement de 1991 sont-elles comparables aux données correspondantes des recensements antérieurs? Il est possible de donner une réponse affirmative à cette question **pour autant que** l'on garde à l'esprit les différences suivantes sur le plan du dépouillement des données.

1. Libellé de la question et instructions connexes

Le libellé de la question a varié assez peu depuis le recensement de 1941. Les libellés «première langue apprise dans l'enfance» et «première langue parlée dans l'enfance» sont essentiellement équivalents. La question a toujours été posée au singulier et les instructions à l'intention du répondant insistaient sur la nécessité de donner une réponse unique dans tous les recensements jusqu'à celui de 1981 inclusivement. Dans les publications officielles du recensement de 1981, on a retenu une seule langue dans les cas où plusieurs avaient été déclarées. Les instructions fournies dans le guide à l'intention du répondant ont toutefois été modifiées lors du recensement de 1986 afin de permettre aux répondants de déclarer plus d'une langue maternelle s'ils avaient appris ces langues simultanément et les avaient parlées aussi souvent l'une que l'autre dans leur enfance. La formulation de la question était identique lors du recensement de 1991 et celui de 1986, à une différence près : l'insertion de l'expression «à la maison» en 1991. De plus, une instruction a été ajoutée en 1991 à la suite de la question : «Si cette personne ne comprend plus la première langue apprise, indiquez la seconde langue qu'elle a apprise.» En 1986, cette instruction se trouvait dans le guide accompagnant le questionnaire.

Un changement dans la présentation du questionnaire a conduit à une légère modification du libellé de la question sur la langue maternelle. Au lieu du pronom vous employé en 1981 et 1986, on a utilisé l'expression **Cette personne** en 1991. Il se peut que ce passage de la forme indirecte à la forme directe ait eu aussi une incidence sur la réponse obtenue, surtout dans le cas des questionnaires remplis par personne interposée.

2. Stratégie de collecte

Les méthodes générales de collecte des données ont fait l'objet d'une modification majeure en 1971 : les données ont alors été recueillies par autodénombrement. Avant 1971, les données étaient recueillies par des agents recenseurs. Cette modification des méthodes de collecte a permis de réduire le biais attribuable au recenseur, mais elle a introduit d'autres facteurs ayant une incidence sur la qualité des données, comme la tendance à donner des réponses multiples à des questions précisant qu'il ne fallait donner qu'une seule réponse.

3. Réponses multiples

D'après Kralt (1980), «une partie au moins des réponses multiples est le reflet de la réalité, autrement dit [...] le répondant a effectivement parlé ou appris plus d'une langue qu'il comprend encore» (p. 77 et 78). Toujours d'après cet auteur, un des facteurs explicatifs d'une réponse multiple à la question sur la langue maternelle est «la mauvaise interprétation de la question par les répondants» (p. 77). Il y a eu des **réponses multiples** à la question sur la langue maternelle dans tous les recensements canadiens depuis 1971, et il est possible que des répondants aient donné des réponses multiples à cette question lors des recensements antérieurs, mais on ignore l'importance du phénomène.

L'attitude face aux réponses multiples a varié d'un recensement à l'autre. Différentes méthodes de collecte des données ont été employées afin de réduire le nombre des cas de réponse multiple. Par exemple, en 1971 (lorsque la question précisait clairement qu'il ne fallait donner qu'une seule réponse), les réponses multiples ont été assignées avant l'étape du contrôle et de l'imputation, à savoir à l'étape de la saisie des données (voir Demers, 1979; Demers et Kralt, 1984). En 1981, les réponses multiples ont également été contrôlées avant d'être publiées, mais on a conservé les données non contrôlées afin de les soumettre à une analyse plus approfondie (ce qui n'a pas été fait au recensement de 1976). En 1986, les réponses multiples ont été publiées; la question était encore formulée au singulier, mais l'instruction demandant au répondant de ne déclarer qu'une seule langue avait été éliminée.

En 1991, certaines modifications ont été apportées à l'étape de la collecte des données afin de réduire, dans la mesure du possible, la fréquence des cas de réponse multiple. Dans le questionnaire complet (rempli par un échantillon de 20 % des ménages privés), on a inclus une nouvelle question portant sur la connaissance des langues autres que le français ou l'anglais. De plus, dans ce questionnaire, toutes les questions sur la langue étaient groupées dans un même bloc, alors qu'auparavant la question sur la langue maternelle était séparée des autres questions sur la langue. Dans le questionnaire complet de 1991, la question sur la langue maternelle **suivait** les autres questions sur la langue. On avait émis l'hypothèse que le fait de grouper les questions permettrait aux répondants de mieux saisir les différences existant entre elles et donc, de fournir des données plus exactes. Cette mesure a produit l'effet désiré : les données du recensement de 1991 révèlent une différence importante dans le nombre de cas de réponse multiple entre le questionnaire abrégé (2A) et le questionnaire complet (2B) et cette différence est particulièrement marquée lorsqu'on compare les données de 1991 à celles des recensements antérieurs (voir le tableau 7.1).

Tableau 7.1 Fréquence des cas de réponse multiple à la question sur la langue maternelle, selon le questionnaire, Canada, recensements de 1981, 1986 et 1991

Année	Questionnaire		
	2A (80 %)	2B (20 %)	Tous (100 %)
	%		
1981	2.5	2.2	2.5
1986	3.9	3.4	3.8
1991	3.0	1.2	2.7

4. Dénombrement partiel des réserves indiennes

Un autre facteur influant sur la comparabilité historique des données sur la langue maternelle est le fait que, lors des recensements de 1986 et 1991, le dénombrement n'a pas été autorisé dans certaines réserves indiennes et certains établissements indiens ou a dû être interrompu avant d'être mené à terme. Au total, 78 régions géographiques ont été considérées comme «partiellement dénombrées» en 1991; ces régions et leurs populations ne sont pas comprises dans les totaux du recensement. En raison de données manquantes, il est difficile et complexe de comparer adéquatement les données de 1986 et celles de 1991. Il est probable qu'une proportion importante de cette population non recensée ait une langue autochtone comme langue maternelle. Ce sous-dénombrement a une incidence directe sur les analyses des données relatives aux langues autochtones.

5. Inclusion des résidents non permanents

Pour la première fois depuis 1941, on a dénombré **et les résidents permanents et les résidents non permanents.** Par résidents non permanents, on entend les personnes qui sont titulaires d'un permis de séjour pour étudiants ou d'un permis de travail, d'un permis ministériel, ou qui revendiquent le statut de réfugié. Les 223 410 résidents non permanents au Canada (ou 0,8 % de la population totale) peuvent être exclus des résultats du recensement de 1991 afin d'améliorer la comparabilité des données sur la langue maternelle au recensement de 1991 et avec les résultats semblables obtenus aux recensements effectués après 1941 (voir aussi le tableau 3.1).

6. Traitement, contrôle et imputation

Les réponses en toutes lettres fournies à la question sur la langue maternelle au recensement de 1991 ont été codées à l'aide d'un **système de codage automatisé** au lieu d'être codées manuellement comme cela a été fait au recensement de 1986 et aux recensements antérieurs. Bien que les procédures de contrôle et d'imputation de base aient été les mêmes au recensement de 1991 qu'aux recensements de 1986 et de 1981, le nombre de catégories pour la langue maternelle (autre que le français et l'anglais) a été porté à plus de 100 en 1991. Ce changement devrait influer sur la répartition selon la langue maternelle des personnes n'ayant ni le français ni l'anglais comme langue maternelle. Comme le souligne Kralt (1980), «une augmentation ou une diminution de 0.5 % ou 1.0 % des chiffres relatifs à la langue maternelle d'un recensement à l'autre peut tout simplement, ou du moins en partie, être le reflet d'un changement apporté aux techniques de dépouillement ou de collecte des données.» (p. 98).

Aux recensements de 1981 et de 1986, on a inscrit dans le questionnaire diverses langues non officielles (l'allemand, l'italien et l'ukrainien) et on a fourni une case vierge pour l'inscription d'autres langues non officielles comme langue maternelle. Ce n'est pas ce qui a été fait au recensement de 1991 : dans les questionnaires 2A et 2B, on a prévu une case vierge pour l'inscription d'une langue maternelle autre que le français ou l'anglais et au plus deux langues maternelles ont été saisies. Ce changement au chapitre de la collecte et la saisie des langues non officielles peut avoir un effet sur la comparabilité d'un recensement à l'autre de la population n'ayant ni le français ni l'anglais comme langue maternelle.

7. Comparabilité historique : utilisation des données intégrales (100 %) et des données-échantillon (20 %)

Après ajustement pour tenir compte de la modification de l'univers (c.-à-d. en excluant les résidents non permanents), on peut comparer les données intégrales (ou à 100 %) du recensement de 1991 sur la langue maternelle avec les données des recensements antérieurs (tels que les recensements de 1986 et 1981). Les données sur les groupes linguistiques peuvent être comparées dans le temps selon l'un ou l'autre des procédés suivants :

(i) l'utilisation des estimations relatives aux réponses uniques seulement;

(ii) l'utilisation des estimations des personnes ayant déclaré la langue considérée (réponses uniques et réponses multiples);

(iii) l'utilisation des estimations fondées sur la somme des réponses uniques et d'une certaine répartition des réponses multiples entre les langues déclarées.

Comme la proportion des réponses multiples peut varier d'un recensement à l'autre par suite d'un changement dans ce que les recensés perçoivent comme étant leur langue maternelle unique ou multiple, de la piètre capacité des répondants à déclarer les mêmes langues maternelles multiples d'un recensement à l'autre, ou de la modification des méthodes de collecte et de dépouillement (Lachapelle, 1991), la présence des réponses multiples complique considérablement la comparaison des données sur la langue maternelle recueillies dans le cadre des divers recensements. Pour effectuer des comparaisons dans le temps valables, les analystes doivent répartir les réponses multiples entre les différentes catégories de langues déclarées par les recensés.

Il importe de souligner cependant qu'il faut utiliser, en 1991, les estimations basées sur les données-échantillon (20 %) quand on veut connaître la répartition actuelle de la population selon la langue maternelle. Bien que les données-échantillon (20 %) soient susceptibles d'être entachées d'erreurs d'échantillonnage, les estimations produites à partir de ces dernières devraient être plus fiables pour ce qui est du nombre et de la répartition de la population selon la langue maternelle.

Figure 3. Répartition de la population selon la langue maternelle

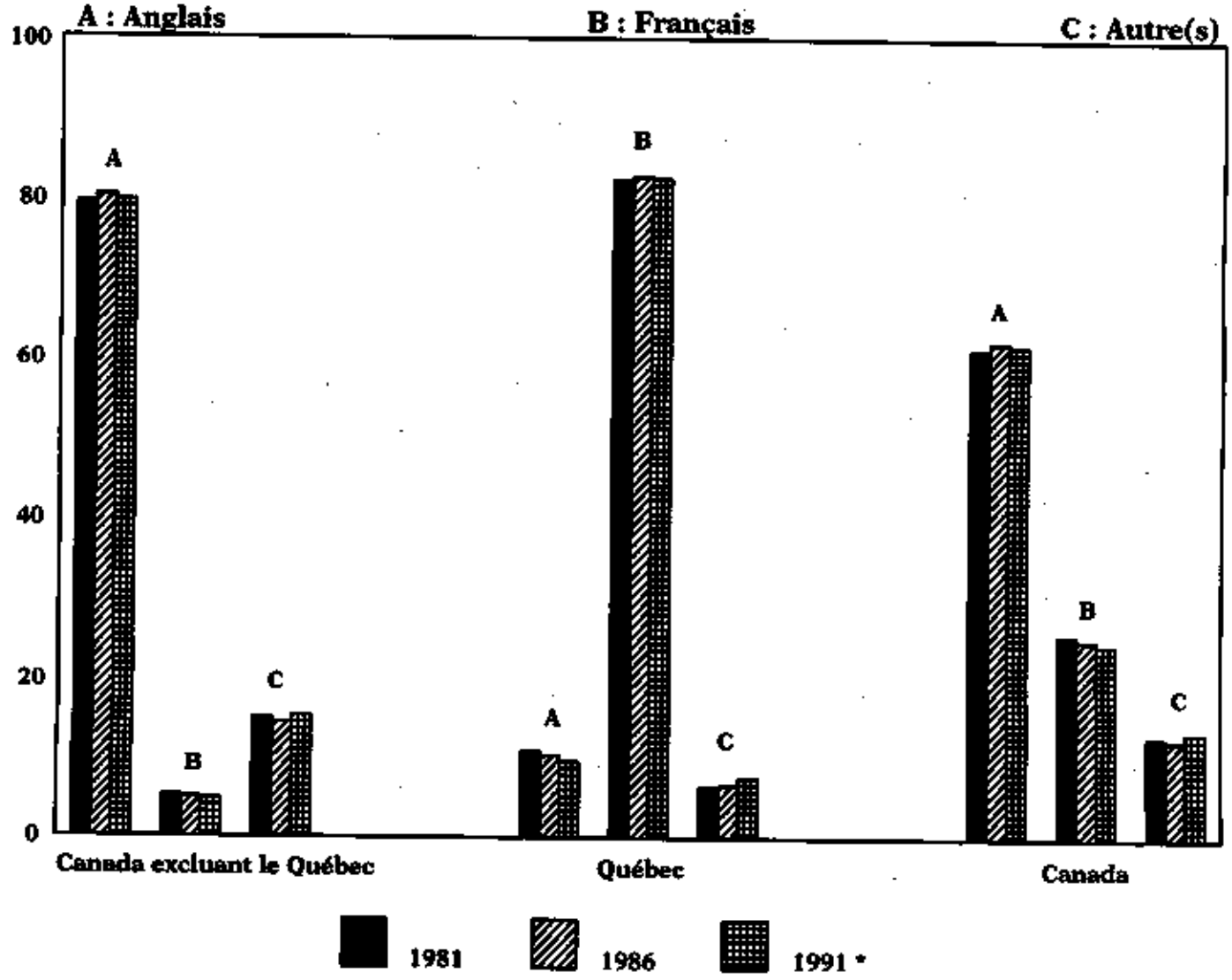

Source : recensements de 1981, 1986 et 1991

* À l'exclusion des résidents non permanents.

Bien qu'il y ait plusieurs façons de répartir les réponses multiples (Division de la démolinguistique, 1992, p. 1), la méthode la plus simple consiste **à répartir également les réponses multiples entre les catégories de langues déclarées par les recensés.** En procédant de cette façon, on peut comparer les estimations de la population selon la langue maternelle établies aux recensements de 1981, de 1986 et de 1991 (tableau 7.2).

À l'échelle nationale, la proportion de la population ayant le français comme langue maternelle a diminué entre 1981 et 1991, passant de 25,7 % à 24,5 %. En revanche, le nombre de personnes ayant une langue non officielle comme langue maternelle a augmenté de 16,7 % durant cette période. Ces personnes représentaient 13,5 % de la population canadienne en 1991 comparativement à 12,9 % en 1981.

Tableau 7.2 Répartition de la population selon la langue maternelle, recensements de 1981, 1986 et 1991

Langue maternelle	1981		1986		1991(1)		Croissance de la population (%)		
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	1981-1986	1986-1991	1981-1991
Canada									
Total	**24,343,190**	**100.0**	**25,309,330**	**100.0**	**27,073,450**	**100.0**	**4.0**	**7.0**	**11.2**
Anglais	14,684,370	60.3	15,334,085	60.6	16,463,135	60.8	4.4	7.4	12.1
Français	6,127,525	25.2	6,159,750	24.3	6,498,930	24.0	0.5	5.5	6.1
Langue non officielle	2,933,295	12.0	2,860,585	11.3	3,392,580	12.5	–2.5	18.6	15.7
Anglais et français	208,250	0.9	332,610	1.3	216,285	0.8	59.7	–35.0	3.9
Anglais et langue non off.	325,530	1.3	525,720	2.1	400,370	1.5	61.5	–23.8	23.0
Français et langue non off.	22,255	0.1	36,315	0.1	46,200	0.2	63.2	27.2	107.6
Anglais, français et langue non. off.	29,475	0.1	46,585	0.2	28,975	0.1	58.0	–37.8	–1.7
Langues non officielles	12,485	0.1	13,715	0.1	26,975	0.1	9.9	96.7	116.1
Après ajustement des réponses multiples(2)									
Anglais	14,961,085	61.5	15,778,778	62.3	16,781,111	62.0	5.5	6.4	12.2
Français	6,252,603	25.7	6,359,741	25.1	6,639,821	24.5	1.7	4.4	6.2
Autre	3,129,498	12.9	3,170,826	12.5	3,652,489	13.5	1.3	15.2	16.7
Total (3)	**24,343,185**	**100.0**	**25,309,345**	**100.0**	**27,073,450**	**100.0**	**4.0**	**7.0**	**11.2**
Québec									
Total	**6,438,405**	**100.0**	**6,532,460**	**100.0**	**6,851,995**	**100.0**	**1.5**	**4.9**	**6.4**
Anglais	641,545	10.0	580,030	8.9	596,000	8.7	–9.6	2.8	–7.1
Français	5,247,045	81.5	5,316,925	81.4	5,593,070	81.6	1.3	5.2	6.6
Langue non officielle	394,875	6.1	393,725	6.0	486,120	7.1	–0.3	23.5	23.1
Anglais et français	100,850	1.6	150,735	2.3	91,425	1.3	49.5	–39.3	–9.3
Anglais et langue non off.	17,560	0.3	29,870	0.5	26,380	0.4	70.1	–11.7	50.2
Français et langue non off.	18,070	0.3	30,640	0.5	37,645	0.5	69.6	22.9	108.3
Anglais, français et langue non. off.	17,475	0.3	29,355	0.4	18,505	0.3	68.0	–37.0	5.9
Langues non officielles	980	0.0	1,185	0.0	2,850	0.0	20.9	140.5	190.8
Après ajustement des réponses multiples(2)									
Anglais	706,575	11.0	680,118	10.4	661,065	9.6	–3.7	–2.8	–6.4
Français	5,312,330	82.5	5,417,398	82.9	5,663,767	82.7	2.0	4.5	6.6
Autre	419,495	6.5	434,950	6.7	527,145	7.7	3.7	21.2	25.7
Total (3)	**6,438,400**	**100.0**	**6,532,465**	**100.0**	**6,851,995**	**100.0**	**1.5**	**4.9**	**6.4**
Canada exclusion le Québec									
Total	**17,904,785**	**100.0**	**18,776,870**	**100.0**	**20,221,455**	**100.0**	**4.9**	**7.7**	**12.9**
Anglais	14,042,825	78.4	14,754,055	78.6	15,867,135	78.5	5.1	7.5	13.0
Français	880,480	4.9	842,825	4.5	905,860	4.5	–4.3	7.5	2.9
Langue non officielle	2,538,420	14.2	2,466,840	13.1	2,906,460	14.4	–2.8	17.8	14.5
Anglais et français	107,400	0.6	181,875	1.0	124,860	0.6	69.3	–31.3	16.3
Anglais et langue non off.	307,970	1.7	495,850	2.6	373,990	1.8	61.0	–24.6	21.4
Français et langue non off.	4,185	0.0	5,675	0.0	8,555	0.0	35.6	50.7	104.4
Anglais, français et langue non. off.	12,000	0.1	17,230	0.1	10,470	0.1	43.6	–39.2	–12.8
Langues non officielles	11,505	0.1	12,530	0.1	24,125	0.1	8.9	92.5	109.7
Après ajustement des réponses multiples(2)									
Anglais	14,254,510	79.6	15,098,660	80.4	16,120,047	79.7	5.9	6.8	13.1
Français	940,273	5.3	942,343	5.0	976,054	4.8	0.2	3.6	3.8
Autre	2,710,003	15.1	2,735,876	14.6	3,125,344	15.5	1.0	14.2	15.3
Total (3)	**17,904,785**	**100.0**	**18,776,880**	**100.0**	**20,221,455**	**100.0**	**4.9**	**7.7**	**12.9**

(1) À l'exclusion des résidents non permanents (données-échantillon (20 %)).
(2) Ajustement fait en supposant que les cas de réponses multiples sont également répartis entre les langues déclarées
(3) La somme des chiffres de chaque catégorie peut ne pas correspondre au total à cause de l'arrondissement.

Source : Division de la démolinguistique (1992), «Population selon la langue maternelle, 1981 à 1991 : données de base et statistiques comparatives approchées», seulement pour les recensements de 1981 et 1986.

VIII. Produits et services

Consultation sur les besoins des utilisateurs

À l'occasion du recensement de 1991, on a accordé une plus grande importance à la consultation des utilisateurs aux fins de l'élaboration de la gamme de produits et services. Sur une période de deux ans, nous avons communiqué avec plus de 3 000 organismes des secteurs public et privé afin d'obtenir leurs commentaires sur la gamme de produits et services proposée. Au cours de la seule période allant du 1er au 15 novembre 1990, nous avons consulté huit groupes thématiques au sujet des renseignements complémentaires diffusés sur les données du recensement afin d'obtenir leurs commentaires et leurs recommandations à l'égard de la série des **Rapports techniques du recensement de 1991**. Les modifications et les améliorations suggérées nous ont permis d'élaborer des produits répondant mieux aux besoins des utilisateurs actuels et éventuels.

De fait, nous avons pu constater qu'il était essentiel de consulter les utilisateurs afin d'élaborer la forme et le contenu de la gamme de produits et services, de déterminer le potentiel du marché et d'établir les prix.

Commercialisation des produits et services

Le Programme de promotion et de diffusion du recensement de 1991 fait en sorte que les utilisateurs de données éventuels reçoivent tous les renseignements nécessaires à la prise d'une décision éclairée quant à l'achat des produits et services du recensement. Il a pour objet de joindre les particuliers et les entreprises qui utilisent les données du recensement afin de les informer des produits et services pouvant être élaborés à partir de la base de données du recensement ainsi que des utilisations et applications auxquelles peuvent donner lieu ces produits et services. Le bureau central de Statistique Canada à Ottawa et les centres régionaux de consultation de tout le pays travaillent de concert pour informer le plus grand nombre possible de personnes des possibilités offertes par la base de données du recensement. Chaque fois que de nouvelles données sont diffusées, le Programme de promotion et de diffusion du recensement de 1991 veille à ce que les renseignements relatifs à ces données soient mis à la disposition du grand public de diverses façons, mais principalement par l'intermédiaire des médias.

Produits élaborés à partir des données du recensement sur la langue

Les publications de la série **Le pays** présentent, à l'échelle nationale et provinciale, des données de base sur chacune des variables étudiées dans le cadre du recensement de 1991. Ces publications renferment des tableaux croisés selon certaines caractéristiques socio-économiques qui offrent aux utilisateurs la possibilité d'effectuer des analyses plus approfondies ou leur permettent de comparer les données du recensement de 1991 avec les données correspondantes des recensements antérieurs (tout en tenant compte des modifications apportées au titre de la couverture, de la collecte et des autres procédures). Voici la liste des publications de cette série dans lesquelles Statistique Canada a diffusé les données du recensement de 1991 sur la **langue maternelle et les autres variables linguistiques** :

- **Langue maternelle**, n° 93-313 au catalogue.
- **Langue maternelle : données-échantillon (20 %)**, n° 93-333 au catalogue.
- **Langue parlée à la maison et langue maternelle**, n° 93-317 au catalogue.
- **Connaissance des langues**, n° 93-318 au catalogue.
- **Estimation de la population selon la première langue officielle parlée**, n° 94-320 au catalogue.

Les données sur la **langue** diffusées dans ces publications sont complétées par des **tableaux sommaires de base** présentant chacun au moins deux variables croisées (comme la langue maternelle et la langue parlée à la maison, ou la langue maternelle et la connaissance des langues officielles), ainsi que par des données diffusées dans le cadre de la série **Dimensions**. Cette dernière série porte sur des sujets de grand intérêt public et examine les tendances historiques. Figurent au nombre des publications dont la diffusion est prévue dans le cadre de la série **Dimensions** : «Profil des groupes linguistiques, 1991» et «Rétention et transfert linguistiques, 1991». Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces publications, reportez-vous au **Catalogue du recensement de 1991**, n° 92-302 au catalogue.

Il est possible d'obtenir des données régionales sur les langues ou d'autres variables du recensement non offertes dans les publications en communiquant avec le **Centre de consultation statistique** de Statistique Canada au numéro (613) 951-8116.

IX. Conclusion

Dans le présent rapport, nous avons évalué la qualité des données du recensement de 1991 sur la langue maternelle. Parmi les indicateurs utilisés, nous avons fait mention de la formulation de la question, de la couverture et de la collecte, de l'assimilation des données, du contrôle et de l'imputation, de l'évaluation des données, et de la comparabilité des données avec celles des recensements antérieurs. L'analyse a montré que, dans l'ensemble, les données sur la langue maternelle recueillies au recensement de 1991 sont valides et fiables.

Comme dans tous les recensements réalisés depuis 1971, la question sur la langue maternelle a été posée à l'ensemble de la population en 1991. On a modifié légèrement la façon dont la question a été posée et les réponses obtenues ont été dépouillées sensiblement de la même manière. Le taux de non-réponse à la question sur la langue maternelle s'est établi à 2,0 % dans le cas des données intégrales et à 2,1 % dans le cas des données-échantillon (20 %). En revanche, l'amélioration de la présentation des questions sur la langue et leur regroupement au sein d'un même bloc dans le cas des données-échantillon se sont traduits par une réduction sensible du taux de réponse multiple à la question sur la langue maternelle (1,2 % comparativement à 2,7 % pour les données intégrales). Si le taux de non réponse obtenu au recensement de 1991 était plus élevé que celui obtenu au recensement de 1986, le taux de réponse multiple était toutefois plus bas (et cela tant pour les données intégrales que pour les données-échantillon (20 %)).

Sur une population totale de 27 296 860 personnes, 97,3 % ont donné une réponse acceptable à la question sur la langue maternelle. Dans le cas de 542 620 personnes (ou 2 % de la population), il a fallu imputer la réponse à la question sur la langue maternelle (cela inclut les cas où le recensé avait donné une réponse inclassable ou invalide comme «babillage» ou «canadien»). Pour ce qui est du nombre de personnes ayant indiqué une pseudo-langue, il s'est établi à 12 184 et le nombre de personnes ayant indiqué en toutes lettres le français ou l'anglais comme langue maternelle, à 178 023. Les réponses dans ces deux derniers cas ont été corrigées durant l'étape du contrôle (laquelle précède celle de l'imputation). La majorité des personnes pour lesquelles il a fallu imputer une réponse à la question sur la langue maternelle étaient âgées entre 20 et 64 ans (54,8 %).

En 1991, les résidents non permanents ont été inclus dans le champ d'observation du recensement pour la première fois depuis 1941. Comme ces personnes (dont la plupart n'ont ni le français ni l'anglais comme langue maternelle) représentent seulement 0,8 % de la population, leur inclusion ne saurait avoir qu'une faible incidence sur les répartitions de la population selon la langue maternelle.

Bibliographie

Ciok, Rick (1991), «The Use of Automated Coding in the 1991 Canadian Census of Population», mémoire présenté au 1991 Annual Meeting of the American Statistical Association, Atlanta.

Demers, Linda (1979), «Évaluation de la qualité des informations ethniques et linguistiques fournies par les recensements canadiens, 1901 à 1976», (mémoire non publié présenté en vue de l'obtention de la maîtrise en démographie), Montréal, Université de Montréal.

Demers, Linda et John Kralt (1984), «De la comparabilité des données du recensement sur la langue maternelle», Document de travail, Ottawa, Statistique Canada/Secrétariat d'État.

Division de la démolinguistique (1992), «Population selon la langue maternelle, de 1981 à 1991 : données de base et statistiques comparatives approchées», Document de travail n° 2, Ottawa, Statistique Canada.

Lachapelle, Réjean (1991), «Utilisation des données de recensement dans la mise en oeuvre de la législation linguistique», Division de la démolinguistique, Document de travail n° 1, Ottawa, Statistique Canada.

Kralt, J.M. (1980), «Guide de l'utilisateur des données du recensement de 1976 sur la langue maternelle», document de travail n° 3 - DSC 79, Ottawa, Statistique Canada.

Statistique Canada, «Dictionnaire du recensement de 1991», produit de référence, n° 92-301F au catalogue, Ottawa.

Nations Unies (1969), «Principes et recommandations concernant les recensements de la population de 1970», Études statistiques, série M, n° 44, Département des affaires économiques et sociales, Bureau de la statistique des Nations Unies, New York : Nations Unies.

Autres produits de référence du recensement

Dictionnaires et manuels

Statistique Canada. Dictionnaire du recensement de 1991. Ottawa : Approvisionnements et Services Canada, 1992. Recensement du Canada de 1991. N° 92-301F au catalogue.

Statistique Canada. Dictionnaire du recensement de 1986. Ottawa : Approvisionnements et Services Canada, 1987. Recensement du Canada de 1986. N° 99-101F au catalogue.

Statistique Canada. Le recensement de 1991 en bref. Ottawa : Approvisionnements et Services Canada. Recensement du Canada de 1991. N° 92-305F au catalogue.

Statistique Canada. Le recensement en bref (1986). Ottawa : Approvisionnements et Services Canada. Recensement du Canada de 1986. N° 99-104F au catalogue.

Statistique Canada. Guide de l'utilisateur du logiciel C91. Ottawa : Approvisionnements et Services Canada, 1992. Recensement du Canada de 1991.

Publications sur les variables ayant trait à la langue

Produits de données – Recensement de 1991

93-313 Langue maternelle
Le pays

93-333 Langue maternelle : données-échantillon (20 %), 1991
Le pays

93-317 Langue parlée à la maison et langue maternelle
Le pays

93-318 Connaissance des langues
Le pays

94-318 Profil des groupes linguistiques, 1991 (à venir)
Dimensions

94-319 Rétention et transfert linguistiques, 1991 (à venir)
Dimensions

94-320 Estimation de la population selon la première langue officielle parlée, 1991
Dimensions

Produits de référence – Recensement de 1991

92-336F Langue parlée à la maison et connaissance des langues (à venir)
Rapports techniques du recensement de 1991

Publications équivalentes pour les recensements précédents

93-102 Langue : Partie 1 (1986)
Le pays

93-103 Langue : Partie 2 (1986)
Le pays

93-153 Rétention et transfert linguistiques (1986)
Dimensions

92-902 Langue maternelle (1981)
Nationale

92-910 Langue maternelle, langue officielle et langue parlée à la maison (1981)
Nationale

Veuillez noter que les publications pour les recensements précédents ne sont pas toutes en vente. Il est toutefois possible de les consulter dans les centres régionaux de consultation ou les bibliothèques de dépôt.

Centres régionaux de consultation

Les centres régionaux de consultation de Statistique Canada offrent une gamme complète des produits et services du recensement. On y trouve une bibliothèque et un comptoir de vente où les utilisateurs peuvent consulter ou acheter les différents produits, dont les publications, les disquettes de micro-ordinateurs, les microfiches et les cartes.

Le personnel des centres régionaux de consultation fournit des services de consultation et de recherche en plus du service après-vente, y compris des séminaires et des ateliers sur l'utilisation des données de Statistique Canada.

Chaque centre vous offre la possibilité d'extraire de l'information des systèmes d'extraction des données informatisés CANSIM et E-STAT de Statistique Canada. Un service de renseignements téléphonique est également disponible; ce service est gratuit pour les utilisateurs se trouvant à l'extérieur des secteurs d'appels locaux. Téléphonez, écrivez, télécopiez ou visitez le centre régional de consultation le plus près pour de plus amples renseignements.

Région de l'Atlantique

Services consultatifs
Statistique Canada
Immeuble Viking, 3e étage
Chemin Crosbie
St. John's (Terre-Neuve)
A1B 3P2

Services consultatifs
Statistique Canada
Centre North American Life
1770, rue Market
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 3M3

Appel local : (902) 426-5331
Sans frais : 1-800-565-7192
Télécopieur : (902) 426-9538

Région du Québec

Services consultatifs
Statistique Canada
200 boul. René-Lévesque Ouest
Complexe Guy-Favreau
Pièce 412, tour est
Montréal (Québec)
H2Z 1X4

Appel local : (514) 283-5725
Sans frais : 1-800-361-2831
Télécopieur : (514) 283-9350

Région de la Capitale nationale

Centre de consultation statistique (RCN)
Statistique Canada
Immeuble R.-H.-Coats, hall d'entrée
Parc Tunney
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Appel local : (613) 951-8116
Si vous devez faire des appels interurbains, composez le numéro sans frais de votre province.
Télécopieur : (613) 951-0581

Région de l'Ontario

Services consultatifs
Statistique Canada
Immeuble Arthur Meighen, 10e étage
25, avenue St. Clair Est
Toronto (Ontario)
M4T 1M4

Appel local : (416) 973-6586
Sans frais : 1-800-263-1136
Télécopieur : (416) 973-7475

Région des Prairies

Services consultatifs
Statistique Canada
Édifice MacDonald, pièce 300
344, rue Edmonton
Winnipeg (Manitoba)
R3B 3L9

Appel local : (204) 983-4020
Sans frais : 1-800-542-3404
Télécopieur : (204) 983-7543

Services consultatifs
Statistique Canada
Tour Avord, 9e étage
2002, avenue Victoria
Regina (Saskatchewan)
S4P 0R7

Appel local : (306) 780-5405
Sans frais : 1-800-667-7164
Télécopieur : (306) 780-5403

Services consultatifs
Statistique Canada
Park Square, 8e étage
10001, Bellamy Hill
Edmonton (Alberta)
T5J 3B6

Appel local : (403) 495-3027
Sans frais : 1-800-282-3907
T.N.-O.- Appelez à frais virés au 1-403-495-3028
Télécopieur : (403) 495-5318

Région des Prairies (fin)

Services consultatifs
Statistique Canada
First Street Plaza, pièce 401
138, 4e Avenue Sud-Est
Calgary (Alberta)
T2G 4Z6

Appel local : (403) 292-6717
Sans frais : 1-800-472-9708
Télécopieur : (403) 292-4958

Région du Pacifique

Services consultatifs
Statistique Canada
Centre Sinclair, pièce 440F
757, rue Hastings Ouest
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6C 3C9

Appel local : (604) 666-3691
Sans frais : 1-800-663-1551
[sauf Atlin (C.-B.)]
Yukon et Atlin (C.-B.)
Zénith 08913
Télécopieur : (604) 666-4863

Appareils de télécommunications pour malentendants 1-800-363-7629

Numéro sans frais pour commander seulement (Canada et État-Unis) 1-800-267-6677

Bibliothèques de dépôt

La bibliothèque de Statistique Canada, située à Ottawa, tient à jour les enregistrements complets de nature courante ou historique de l'ensemble des publications de Statistique Canada, qu'elles figurent au catalogue ou non. Les employés de la bibliothèque sont à la disposition des utilisateurs pour aider ces derniers à trouver les informations dont ils ont besoin.

Bibliothèque de Statistique Canada
Immeuble R.H. Coats, 2e étage
Parc Tunney
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6
Appel local : 613-951-8219/20
Télécopieur : 1-613-951-0939

La liste qui suit comprend les bibliothèques de dépôt complet qui reçoivent toutes les publications de Statistique Canada et de toute l'administration fédérale.

Canada

Terre-Neuve

St. John's

Memorial University of Newfoundland
Queen Elizabeth II Library
St. John's (Terre-Neuve)
A1B 3Y1

Île-du-Prince-Édouard

Charlottetown

Bibliothèque des services gouvernementaux
Charlottetown
(Île-du-Prince-Édouard)
C1A 3T2

Nouvelle-Écosse

Halifax

Dalhousie University
Killam Memorial Library
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3H 4H8

Wolfville

Acadia University
Vaughan Memorial Library
Wolfville (Nouvelle-Écosse)
B0P 1X0

Nouveau-Brunswick

Fredericton

Bibliothèque de l'Assemblée législative
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

University of New Brunswick
Harriet Irving Library
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H5

Moncton

Université de Moncton
Bibliothèque Champlain
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9

Sackville

Mount Allison University
Ralph Pickard Bell Library
Sackville (Nouveau-Brunswick)
E0A 3C0

Québec

Montréal

Bibliothèque municipale de Montréal
Montréal (Québec)
H2L 1L9

Services documentaires multimédia
Montréal (Québec)
H2C 1T1

Concordia University
Library
Montréal (Québec)
H3G 1M8

McGill University
McLennan Library
Montréal (Québec)
H3A 1Y1

Université de Montréal
Bibliothèque des sciences humaines et sociales
Montréal (Québec)
H3C 3T2

Université du Québec à Montréal
Bibliothèque
Montréal (Québec)
H2L 4S6

Québec

Bibliothèque de l'Assemblée nationale
Québec (Québec)
G1A 1A5

Sherbrooke

Université de Sherbrooke
Bibliothèque générale
Cité universitaire
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1

Sainte-Foy

Université Laval
Bibliothèque générale
Sainte-Foy (Québec)
G1K 7P4

Ontario

Downsview

York University
Scott Library
Downsview (Ontario)
M3J 2R6

Guelph

University of Guelph
Library
Guelph (Ontario)
N1G 2W1

Hamilton

Bibliothèque publique d'Hamilton
Hamilton (Ontario)
L8R 3K1

McMaster University
Mills Memorial Library
Hamilton (Ontario)
L8S 4L6

Kingston

Queen's University at Kingston
Douglas Library
Kingston (Ontario)
K7L 3N6

London

The University of Western Ontario
D.B. Weldon Library
London (Ontario)
N6A 3K7

Ottawa

Bibliothèque du Parlement
Section de l'information gouvernementale canadienne
Ottawa (Ontario)
K1A 0A9

Bibliothèque nationale du Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Université d'Ottawa
Bibliothèque Morisset
Ottawa (Ontario)
K1N 9A5

Sudbury

Université Laurentienne de Sudbury
Bibliothèque
Sudbury (Ontario)
P3C 2C6

Thunder Bay

Lakehead University
Chancellor Paterson Library
Thunder Bay (Ontario)
P7B 5E1

Bibliothèque publique de Thunder Bay
Thunder Bay (Ontario)
P7E 1C2

Toronto

Bibliothèque de l'Assemblée législative
Toronto (Ontario)
M5S 1A5

Metropolitan Toronto Reference Library
Toronto (Ontario)
M4W 2G8

University of Toronto
Robarts Library
Toronto (Ontario)
M5S 1A5

Waterloo

University of Waterloo
Dana Porter Arts Library
Waterloo (Ontario)
N2L 3G1

Windsor

Bibliothèque publique de Windsor
Windsor (Ontario)
N9A 4M9

Manitoba

Winnipeg

Bibliothèque de l'Assemblée législative
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0V8

The University of Manitoba
Elizabeth Dafoe Library
Winnipeg (Manitoba)
R3T 2N2

Saskatchewan

Regina

Bibliothèque de l'Assemblée législative
Regina (Saskatchewan)
S4S 0B3

Saskatoon

University of Saskatchewan
The Main Library
Saskatoon (Saskatchewan)
S7N 0W0

Alberta

Calgary

The University of Calgary
MacKimmie Library
Calgary (Alberta)
T2N 1N4

Edmonton

Bibliothèque publique d'Edmonton

Edmonton (Alberta)
T5J 2V4

Bibliothèque de l'Assemblée législative
Edmonton (Alberta)
T5K 2B6

The University of Alberta
Library
Edmonton (Alberta)
T6G 2J8

Colombie-Britannique

Burnaby

Simon Fraser University
Library
Burnaby (Colombie-Britannique)
V5A 1S6

Vancouver

The University of British Columbia
Library
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6T 1Y3

Bibliothèque publique de
Vancouver
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6Z 1X5

Victoria

Bibliothèque de l'Assemblée
législative
Victoria (Colombie-Britannique)
V8V 1X4

University of Victoria
McPherson Library
Victoria (Colombie-Britannique)
V8W 3H5

Territoires du Nord-Ouest

Yellowknife

Bibliothèque gouvernementale
des Territoires du Nord-Ouest
Yellowknife (Territoires du
Nord-Ouest)
X0E 1H0

Autres pays

République fédérale d'Allemagne

Preussischer Kulturbesitz
Staatsbibliothek
Abt. Amtsdruckchriften U. Tausch
Postfach 1407
1000 Berlin 30
Allemagne

Royaume-Uni

The British Library
Londres, WC1B 3DG
Angleterre, Royaume-Uni

Japon

National Diet Library
Tokyo, Japon

États-Unis d'Amérique

Library of Congress
Washington, D.C. 20540
États-Unis d'Amérique

LA DÉMOGRAPHIE C'EST FACILE

L'immigration, le vieillissement de la population, la fécondité et le taux de croissance de la population font régulièrement la « une » des journaux. Malheureusement, ces nouvelles fragmentées nous cachent souvent la situation démographique complète du pays.

Rapport sur l'état de la population du Canada, 1991, publication annuelle de Statistique Canada, vous aidera à saisir toutes les interactions des événements démographiques et leurs effets. Vous verrez, par exemple, comment les gains en espérance de vie peuvent avoir une influence sur le nombre de couples du troisième âge, et comment une analyse bien conçue démontre que les motivations financières n'ont présenté aucun effet sur la fécondité au Québec.

La croissance de la population, les taux d'immigration et les mouvements de la population à travers les provinces . . . tout y est. Vous trouverez des données et des analyses sur une vaste gamme de sujets présentés à la fois dans un contexte historique et géographique. Sont également fournies, des comparaisons internationales. Guidé dans l'analyse de la situation présente, il vous sera alors plus facile d'imaginer l'évolution à venir.

Rapport sur l'état de la population du Canada, 1991 contient plus de 60 tableaux, de nombreux graphiques explicatifs et un texte facile à lire. En outre, son glossaire permettra aux novices de maîtriser des termes techniques et de s'exprimer sans ambiguïté sur les phénomènes de la population canadienne.

Rapport sur l'état de la population du Canada, 1991 (n° 91-209F au Catalogue) se vend seulement 26 $ (plus 7 % de TPS) au Canada, 31 $ US aux États-Unis et 36 $ US dans les autres pays.

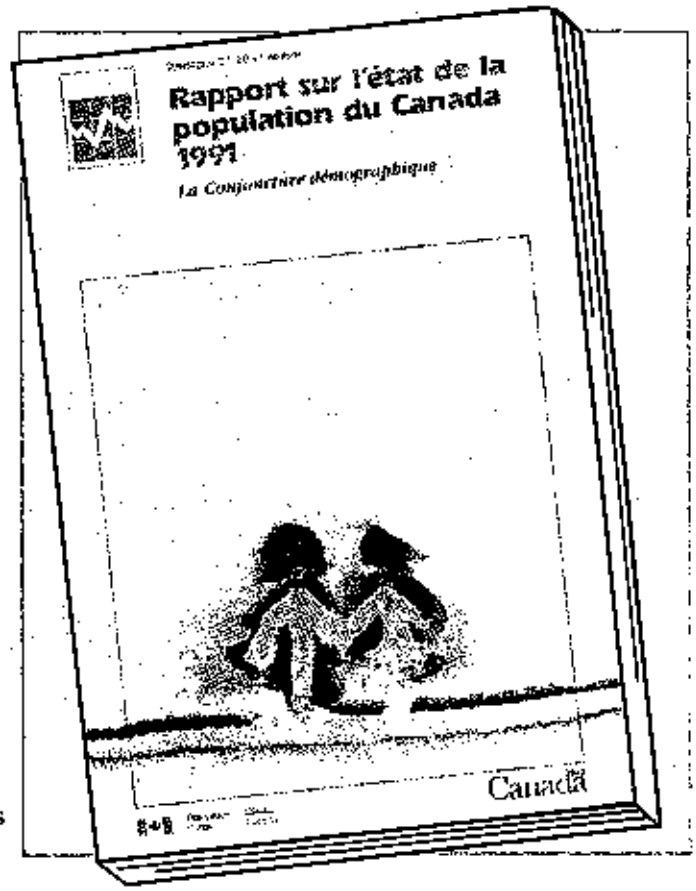

Pour commander votre exemplaire, ou vous abonner à cette publication annuelle, veuillez écrire à: **Vente des publications, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6**, ou télécopier votre commande au **(613) 951-1584**. Vous pouvez également vous procurez cette publication au centre régional de consultation le plus proche (voir la liste dans la présente publication).

Pour commander plus rapidement, composez le 1-800-267-6677 et utilisez votre carte VISA ou MasterCard.

BON DE COMMANDE

Statistique Canada

POSTEZ À : | TÉLÉCOPIEZ AU : (613) 951-1584 | MODALITÉS DE PAIEMENT

Vente des publications
Statistique Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Le bon télécopié tient lieu de commande originale. Veuillez ne pas envoyer de confirmation pour les commandes faites par téléphone ou télécopieur.

(En caractères d'imprimerie s.v.p.)

Entreprise _____

Service _____

À l'attention de _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____

Code postal _____ Tél. _____ Télécopieur _____

Veuillez vous assurer d'avoir fourni toute l'information, y compris votre numéro de téléphone.

☐ N° du bon de commande _____

☐ Envoyez-moi la facture plus tard (pour abonnements seulement – max. 500 $)

Signature de la personne autorisée _____

☐ Paiement inclus _____ $

☐ Débitez mon compte : ☐ MasterCard ☐ VISA

N° de compte _____

Date d'expiration _____

Signature _____

Numéro de référence du client _____

Numéro au catalogue	Titre	Édition demandée	Abonnement annuel ou prix de la publication			Quant.	Total
			Canada $	États-Unis $ US	Autres pays $ US		$

▶ Veuillez noter que les réductions s'appliquent au prix des publications et non au total général, ce dernier pouvant inclure des frais de port et de manutention particuliers et la TPS.	TOTAL	
▶ Le chèque ou mandat-poste doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada – Publications. Les clients canadiens paient en dollars canadiens, les clients à l'étranger paient le montant total en dollars US tirés sur une banque américaine.	TPS (7 %) (Clients canadiens seulement)	
▶ Veuillez noter que les prix au Catalogue pour les É.-U. et les autres pays sont donnés en dollars américains.	TOTAL GÉNÉRAL	

Pour un service plus rapide, composez le ☎ **1-800-267-6677** (Clients canadiens seulement) ou (613) 951-1584 Comptes VISA et MasterCard

PF 91058

Merci de votre commande ! ☎ (613) 951-7277 (Les clients à l'étranger)

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Ca OOS

STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHEQUE STATISTIQUE CANADA
1010145884

ORD M

Statistics Car

MAIL TO: FAX TO: (613) 951-1584 METHOD OF PAYMENT

Publication Sales
Statistics Canada
Ottawa, Ontario, K1A 0T6

A Fax will be treated as an original order. Please do not send confirmation for fax or telephone orders.

(Please print)

Company _____

Department _____

Attention _____

Address _____

City _____ Province _____

Postal Code _____ Tel. _____ Fax _____

Please ensure that all information, including telephone number, is completed.

☐ Purchase Order Number

☐ Bill me later (for subscriptions only – max. $500)

Authorized signature _____

☐ Payment enclosed $ _____

☐ Charge to my: ☐ MasterCard ☐ VISA

Account Number

Expiry Date

Signature _____

Client Reference Number _____

Catalogue Number	Title	Required Issue	Annual Subscription or Book Price: Canada $	United States US$	Other Countries US$	Qty	Total $

▶ Please note that discounts are applied to the price of the publication and not to the total amount which might include special shipping and handling charges and the GST.	SUBTOTAL	
▶ Cheque or money order should be made payable to the Receiver General for Canada/Publications. Canadian clients pay in Canadian funds. Clients from the United States and other countries pay total amount in US funds drawn on a US bank.	GST (7%) (Cdn. customers only)	
▶ Note: Catalogue prices for U.S. and other countries are shown in US dollars.	GRAND TOTAL	

For faster ordering 1-800-267-6677 (Canadian Residents Only) or (613) 951-1584 VISA and MasterCard Accounts

PF 91658

Thank you for your order! (613) 951-7277 (Clients outside of Canada)

Statistics Canada Statistique Canada

Canada

De nos jours, le recensement constitue la base de données la plus complète qui soit au Canada...

Voulez-vous en tirer tous les avantages ?

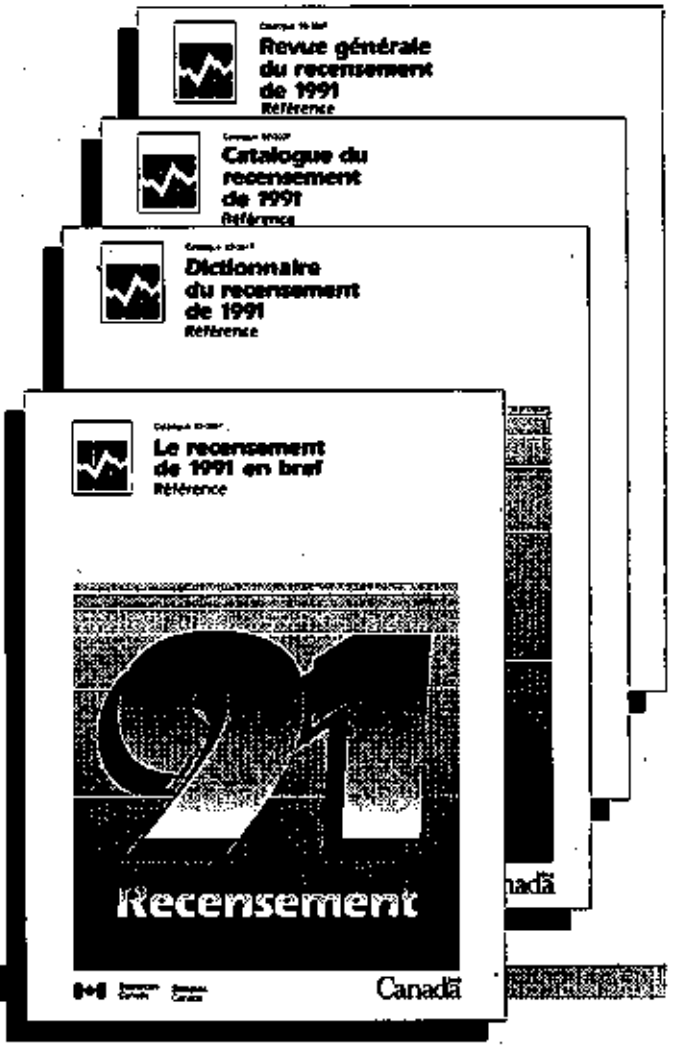

Profiter pleinement de la base de données sociales et économiques la plus vaste et la plus détaillée au Canada apparaît souvent comme une tâche colossale, mais le recensement peut se révéler l'outil commercial le plus utile que vous pourriez utiliser. Statistique Canada a conçu une série de produits de référence afin de faire travailler le recensement pour vous.

On peut se procurer le *Dictionnaire du recensement*, le *Recensement en bref*, la *Revue générale du recensement* et le *Catalogue des produits et services* auprès des centres régionaux de consultation de Statistique Canada ou en téléphonant au...

☎ 1 800 267-6677 ☎

Les rouages du recensement

Les *Rapports techniques du Recensement de 1991* fournissent à l'utilisateur de l'information sur la qualité des données. Ils expliquent en détail les concepts du recensement, les variables et leurs composantes, la couverture, le traitement, l'évaluation des données et leurs champs d'application et d'autres notions pertinentes.

Pour recevoir une liste complète des *Rapports techniques du Recensement de 1991*, communiquez avec votre centre régional de consultation de Statistique Canada ou composez sans frais le...

☎ 1 800 267-6677 ☎